

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le Masque de fer
Critique de la raison naturelle et de la raison surnaturelle
Le génie des Métropoles et l'esprit des lois coloniales
Réponse à M. R. Warlomont
Saint-Evremond à Beauraing
Le commerce international et la crise
Deux livres
Cinéma 1932
Dimanches congolais

Franz FUNCK-BRENTANO
Marcel DE CORTE
René WARLOMONT
Louis DE LANNOY
Fernand DESONAY
Baron SNOY d'OPPUERS
Omer ENGLEBERT
Jean DENIS
Comte Xavier CARTON de WIART

Les idées et les faits : Chronique des idées : « La personnalité féminine et le mariage », M^{gr} J. Schyrgens.

La Semaine

L'agitation socialiste contre les mesures de salut financier illustre, une nouvelle fois, la nuisance d'une politique dite démocratique et les méfaits du système des partis. Si les élections avaient confirmé les pronostics fort vraisemblables d'aucuns, si elles avaient conduit à la tripartite souhaitée, sans doute ceux qui exercent réellement l'autorité chez nous eussent-ils... « conseillé » au Gouvernement national des mesures financières identiques à celles qui viennent d'être prises. Et les socialistes les eussent signées et défendues...

Maintenant, ces mêmes mesures prises par un odieux « bloc des droites » (?) ne sont plus que d'inqualifiables injustices, l'abomination de la désolation. Sous prétexte « d'opposition constructive », on les combat à outrance. Que verrions-nous, grands dieux, si l'opposition socialiste n'était pas... constructive! Et dire qu'il se trouve encore de pauvres diables pour croire qu'en démocratie politique l'intérêt général est le mieux sauvegardé! Le parti avant tout : l'électoratisme ne connaît que cela.

N'exagérons pas, d'ailleurs, les rodomontades rouges. Nous nous sommes laissé dire que les chefs socialistes ne faisaient tout ce beau tapage, n'organisaient ces manifestations et n'accumulaient les menaces que pour empêcher les communistes d'égayer les masses. Il paraîtrait que tous ces meetings monstres et ces promenades pacifiques ne viseraient qu'à... organiser et à contenir les sentiments populaires. L'état-major du P. O. B. entend tenir ses troupes en main et n'être plus pris au dépourvu comme l'année dernière. Il fut débordé alors, et humilié. Il redoute une nouvelle expérience.

Non pas que les chefs soient révolutionnaires. Pas le moins du monde! Des réalisateurs. Des bourgeois, au fond, ennemis de l'aventure. Pour l'éviter, cette aventure, ils prennent la tête du mouvement et crient plus fort que quiconque. Mais ils se félicitent, *in petto*, des mesures décidées par le Gouvernement. Ils sont heureux que les précautions soient prises, que gendarmes et soldats soient prêts. Bien entendu, ils dénoncent l'odieuse provocation et la tuerie organisée. Cela, c'est la façade, la mise en scène, la comédie dite démocratique. En vérité : le mensonge et la tromperie.

Ah! quel régime abject que cette démocratie politique : tout le monde décidant également de tout. On a peine à imaginer un système où le bien général — but de tout gouvernement — aurait moins de chances d'être servi...

M. Jacques Bainville vient de rééditer le *Bismarck* qu'il publia avant la guerre. Celle-ci, et surtout l'après-guerre, ont remis le Chancelier de Fer à la mode. En 1918, l'œuvre bismarckienne faillit s'écrouler. Sans Stresemann, mais surtout sans l'in vraisemblable ignorance et la lamentable petitesse de ses adversaires, en 1924, l'Empire se morcelait. Voilà qu'il renaît sous nos yeux et qu'il se prépare à courir, une nouvelle fois, sa chance...

A propos de ce *Bismarck*, notre ami, M. Luc Hommel, le sympathique président de l'*Autorité*, fait à M. Bainville — dans un intéressant article du *XX^e Siècle* — des reproches pas très justifiés, nous semble-t-il. Oui, les Français est facilement chauvin; oui, il confond facilement l'ordre européen avec l'ordre français; oui, le point de vue des autres pays lui échappe encore. Mais de là à conclure que le *Bismarck* de M. Bainville donne « l'impression qu'il n'y a d'autre évangile politique que l'évangile français », il y a loin.

M. Bainville prouve que l'unité allemande fut, avant tout, l'œuvre des Bonaparte, l'oncle et le neveu. Évidemment, il y fallut aussi le génie d'un Bismarck. Mais sans les erreurs politiques

de Napoléon I^{er}, sans celles, surtout, de Napoléon III, jamais la Prusse n'eût unifié une bonne partie des Allemagnes sous son hégémonie. Jusqu'à la dernière minute, « jusqu'au soir du 18 janvier 1871, jusque dans la Galerie des Glaces de Versailles, où l'Empire fut proclamé, Bismarck avait tremblé que tout échouât, tant il avait dû accorder d'intérêts, de rivalités d'amours-propres, de traditions et d'influences qui auraient rendu sa tâche difficile sinon impossible, et qui auraient pu, du moins, changer le caractère et compromettre la solidité de son œuvre, s'il eût trouvé devant lui une autre France que celle de la République et de Napoléon III ».

M. Bainville termine son livre par ses lignes. Nous pensons qu'il y énonce la vérité même. M. Hommel ne comprend pas que M. Bainville appelle « encore » l'Empire allemand, « la catastrophe des catastrophes ». C'est l'incompréhension de notre ami que nous ne comprenons pas...

Son erreur nous paraît être de donner un sens univoque à unité française, unité allemande, unité italienne. Vous admettez l'unité française, semble-t-il nous dire, et même l'unité italienne, alors comment être adversaire de l'unité allemande? C'est que, contrairement à l'unité française et à l'unité italienne, aboutissements naturels, la première surtout, d'une évolution logique, l'unité allemande n'a pas réalisé une unité interne. L'Empire ne fut que la conquête, par la Prusse, de territoires et de peuples allemands très différents de cette Prusse. L'unité allemande est un mot bien plus qu'une réalité. Elle est d'une nature autre que l'unité française et l'unité italienne. Bismarck la fit *malgré et contre* les Allemands du sud qu'il soumettait à Berlin.

Aussi nous permettons-nous de penser que M. Hommel se trompe quand il écrit :

Il y a, en outre, une évolution de la société contre quoi aucun régime aucun monarque n'auraient pu prévaloir.

C'est cette évolution provoquée par des causes bien plus profondes, bien plus lointaines, bien plus humaines que celles émanant de l'empire napoléonien ou de la République de M. Thiers, qui a finalement donné naissance à l'Allemagne et à l'Italie. La France se doit de reconnaître le fait de cette évolution qui, d'ailleurs, continue. Elle se doit de s'y adapter, de l'orienter même, sans trop regretter le passé, animée de forces neuves.

La place nous manque pour développer ici tout ce qu'il y a à opposer à ces vues historiques. L'Empire allemand est antinaturel et antieuropéen. Il a réuni des peuples, des races et des cultures qu'il est impossible d'unifier parce que leurs génératrices sont trop différentes. Jamais le Bavarois, le Souabe ou l'Autrichien ne seront allemand comme l'est le Prussien. Munich et Vienne sont plus « près » de Paris que de Berlin. Le protestantisme prussien ne maintiendra les Allemands du sud, aux traditions catholiques, que par la « main de fer ». L'Europe ignorera la paix et la tranquillité tant que le militarisme prussien « tiendra » l'Allemagne. Des esprits européens de tout premier ordre — et qui ne sont pas français! — pensent, qu'après les occasions manquées de 1918 et de 1924, il semble bien, hélas!, qu'il faudra une nouvelle guerre — voulue et déclarée par la Prusse... — pour extirper enfin le chancre prussien et libérer les Allemagnes garrottées dans le carcan prussien.

S'ils ont raison, il n'y a pas d'évolution qui tienne.

L'*fait* regretter le passé, regretter les erreurs et les fautes des Bonaparte et de la France républicaine. Loin de s'adapter, comme le souhaite M. Hommel, à l'existence d'un Empire allemand et d'orienter son évolution (?), il n'y a qu'à se répéter sans cesse que la civilisation occidentale ne sera sauvée que par la victoire de la France dans la guerre de demain. Puisse l'Angleterre la comprendre à temps!...

Le Masque de fer⁽¹⁾

Le mystère est favorable aux légendes. Dans une ombre propice, l'imagination populaire prend corps et se recueille, se fortifie et la voilà tout à coup qui ouvre ses ailes, s'élançant dans l'espace, parcourant le monde d'un vol sonore.

Un jeune homme inconnu, les traits couverts d'un masque qui n'a jamais été levé, a gémi sous de lourds verrous, aux bords fleuris de la mer de Provence dont les flots sont si bleus, en ces îles enchantées, Sainte-Marguerite et Honorat, faites pour la vie libre, l'amour et la gaieté; plus tard, il sera transporté à Paris, dans un sombre carrosse, clos comme un coffre-fort, pour être enfermé dans cette Bastille du faubourg Saint-Antoine, aux noires murailles, aux tours massives percées d'étroites fenêtres barrées de fer, ceintes d'un fossé aux eaux croupissantes.

Quel pouvait bien être le mystérieux prisonnier? Certes en sa poitrine devait battre un cœur de haute et pure noblesse. Quel pouvait être son nom? On ne saurait en prononcer un d'un trop vif éclat. Quelle avait été la cause de cette détention affreuse? la méchanceté, l'iniquité des hommes, les rancunes d'une favorite, de monstrueuses intrigues de cour. Quel émouvant mystère, fait d'angoisse, de charme et de poésie voilait son image séduisante par la brume même dont elle était enveloppée!

L'inconnu était jeune, de belle taille; les boucles de ses cheveux, que le masque ne pouvait contenir, lui formaient autour du visage caché une parure qui séduisait. Sa voix, d'une harmonie prenante, s'exhalait par moments en un chant émouvant: des notes d'amour, des mots de foi et d'espoir; mais, tout à coup, le chant s'arrêtait, pour se résoudre en déchirants sanglots. Il ne portait que linge fin orné de précieuses dentelles; il ne mangeait qu'en de la vaisselle d'argent; ses géoliers lui parlaient debout et ses valets le servaient à table, genou en terre.

Plante rare faite pour le soleil, le grand ciel, l'air libre et qu'une tyrannie mauvaise condamnait à dépérir dans l'obscurité humide des cachots.

LES DOCUMENTS

Depuis plus de deux siècles, il n'est pas de question qui ait passionné davantage l'opinion publique que celle du Masque de fer. Des livres écrits sur ce sujet se rempliraient une bibliothèque. On désespéra de lever le voile. « L'histoire du Masque de fer, dit Michelet, restera probablement à jamais obscure », et Henri Martin: « L'histoire n'a pas le droit de se prononcer sur ce qui ne sortira jamais du domaine des conjectures ».

En un très beau livre, très brillant, nourri de faits et d'idées, fait de réflexions, de recherches et de lectures, *Le Masque de fer*, M. Maurice Duvivier écrit: « Ce sujet affole les historiens ».

De crainte que pareille aventure ne nous arrive, nous ne quitterons pas les documents originaux, textes de première main, indiscutablement authentiques, sur lesquels repose l'histoire de l'homme masqué. Et puis nous nous défierons des hypothèses. En histoire, l'hypothèse est le plus grand ennemi qui puisse s'attaquer à un écrivain. Ennemi d'autant plus dangereux qu'elle se présente sous un jour plus séducteur. Aussi bien, n'est-elle pas née de notre pensée? Elle n'en est que plus perfide. L'écrivain qui y cède peut être certain de voir rapidement dépérir son œuvre, pour brillante, bien conditionnée, franche de santé et belle d'allure qu'elle se présente tout d'abord.

Voici donc les documents fondamentaux qui donnent sa base à l'histoire de l'homme masqué. Faisons des vœux pour que, au cours des pages qui suivent, nous ne nous en écartions, ne fût-ce que d'une seule ligne, d'un seul mot.

En tête de ces documents se placent deux notices du célèbre *Journal* que tenait, en manière d'aide-mémoire, le lieutenant de roi à la Bastille, Etienne Du Junca, dont l'original est conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal.

Le lieutenant de roi était le deuxième personnage en dignité et en importance du célèbre château du faubourg Saint-Antoine. Le premier en était le gouverneur; jadis quelque grand seigneur; sur la fin du XVII^e siècle, un gentilhomme dont le roi voulait, par cette nomination, récompenser les services ou favoriser la famille. Le gouverneur était chargé des relations extérieures de la prison d'Etat, notamment des rapports avec les ministres, particulièrement le ministre de la Maison du Roi qui avait la Bastille dans son département; au-dessous de lui le lieutenant de roi dirigeait l'administration intérieure.

Du Junca tenait donc ce qu'on a appelé un *Journal*, composé de deux registres, dans le premier desquels il notait les détails concernant l'entrée des prisonniers à la Bastille. Il est intitulé:

Etat des prisonniers qui sont envoyés par l'ordre du roi à la Bastille, à commencer du mercredi onzième du mois d'octobre que je suis entré en possession de la charge de lieutenant de roi en l'année 1690.

Dans le second des deux registres, Du Junca notait ce qui concernait la sortie des prisonniers ou leur décès s'ils venaient à mourir en prison. Il est intitulé:

Etat des prisonniers qui sortent de la Bastille, à commencer du onzième du mois d'octobre que je suis entré en possession [de ma charge] en l'année 1690.

Dans le premier de ces registres, celui des entrées, nous trouvons donc les lignes suivantes que l'histoire et, plus encore, la légende ont rendues fameuses.

Nous sommes en l'année 1698:

Du jeudi, 18 septembre, à trois heures après-midi, Monsieur de Saint-Mars, gouverneur du château de la Bastille, est arrivé pour sa première entrée, venant de son gouvernement des îles Sainte-Marguerite-Honorat, ayant mené avec lui dans sa literie un ancien prisonnier qu'il avait à Pignerol, lequel il fait tenir toujours masqué, dont le nom ne se dit pas, et l'ayant fait mettre en descendant de la literie dans la première chambre de la tour de Basinière, en attendant la nuit pour le mettre et mener moi-même, à neuf heures du soir, avec M. de Rosarges, un des sergents que Monsieur le Gouverneur a menés, dans la troisième chambre, seul, de la tour de la Bertaudière, que j'avais fait meubler de toutes choses quelques jours avant son arrivée, en ayant reçu l'ordre de Monsieur de Saint-Mars, lequel prisonnier sera servi et soigné par M. de Rosarges, que Monsieur le Gouverneur nourrit.

Ce texte appelle des explications.

Saint-Mars était gouverneur du château de l'île Sainte-Marguerite, sur la côte de Provence, utilisé comme prison d'Etat à l'instar de la Bastille. En manière d'avancement, il venait d'être appelé de son gouvernement de Sainte-Marguerite à celui de la Bastille à Paris. A Pignerol, qui à cette époque appartenait à la France, se trouvait également un château fort, transformé lui aussi en prison d'Etat, dont Saint-Mars avait été gouverneur avant d'être nommé à Sainte-Marguerite.

La tour de la Basinière et la tour de la Bertaudière étaient deux des huit tours de la Bastille, dont chacune portait un nom particulier. Ces tours comptaient l'une trois, l'autre quatre étages de chambres aménagées pour les détenus.

Le major était le troisième des fonctionnaires du château royal, placé sous les ordres du gouverneur et du lieutenant de roi.

Les chambres de la Bastille destinées aux prisonniers étaient hautes et vastes. Il arrivait fréquemment que, dans la même, on réunît deux, voire trois détenus. En disant qu'il plaçait l'« ancien prisonnier » « dans la troisième chambre, seul, de la Bertaudière », Du Junca, notait que le nouveau venu était mis seul, sans compagnie, dans la chambre qui occupait le troisième étage de la tour en question.

(1) Extraits d'un volume à paraître prochainement chez Flammarion, à Paris, dans la collection « Hier et Aujourd'hui ».

Plus particulièrement la fin du texte qui précède pourrait paraître obscure. Du Junca paraît avoir été un homme distingué, puisque aussi bien nous le trouvons en correspondance avec M^{me} de Coulanges et avec M^{me} de Grignan, la fille chérie de M^{me} de Sévigné; mais il écrit en soldat. Nous avons corrigé ci-dessus son orthographe d'une cacographie invraisemblable. Heureux ce XVII^e siècle où l'honnête homme n'était pas tenu de savoir l'orthographe et où l'Académie française ne publiait aucune grammaire! Du Junca écrit exclusivement pour son usage personnel. Ses deux registres n'étaient pour lui, comme nous venons de le dire, que de simples fixe-mémoire. Ils n'étaient pas même destinés à figurer parmi les papiers administratifs. Le lieutenant de roi écrit au courant de la plume, sans songer à se relire ni à se corriger. Les dernières lignes du texte que nous venons de citer, « lequel prisonnier sera servi et soigné par M. de Rosarges, que Monsieur le Gouverneur nourrira », ne signifient pas, comme le voudrait la grammaire, que le major de Rosarges serait nourri par le gouverneur, mais que les aliments servis au prisonnier masqué seraient préparés et lui seraient servis, non par la cuisine commune aux détenus de la Bastille, mais par la cuisine particulière du gouverneur.

On fera une dernière observation. Dans le texte qui précède, il convient de noter particulièrement les mots suivants : *un ancien prisonnier qu'il* (le gouverneur) *avait à Pignerol*. On en verra dans la suite la grande importance.

Venons maintenant au second de nos deux textes, non moins célèbre, voire plus célèbre que le premier.

Dans son registre destiné aux prisonniers qui sortent de la Bastille ou qui y meurent, Du Junca parle d'un détenu mis en liberté et ajoute :

Du même jour, lundi, 19^e de novembre 1703, le prisonnier inconnu, toujours masqué d'un masque de velours noir, que Monsieur de Saint-Mars, gouverneur, a mené avecque lui, en venant des îles Sainte-Marguerite, qu'il gardait depuis longtemps, lequel s'étant trouvé hier un peu mal en sortant de la messe, il est mort ce jour d'huy, sur les dix heures du soir, sans avoir eu une grande maladie, il ne se peut pas moins. M. Giraut, notre aumônier, le confessa hier, surpris de sa mort; il n'a point reçu les sacrements et notre aumônier l'a exhorté un moment avant que de mourir. Et ce prisonnier inconnu, gardé depuis si longtemps, a été enterré le mardi à quatre heures de l'après-midi, 20^e novembre, dans le semetière Saint-Paul, notre paroisse; sur le registre mortuel on a donné un nom aussi inconnu. Monsieur de Rosarges, major, et Arceil, sieurgien, qui ont signé sur le registre.

Et en marge, écrit postérieurement, on lit :

J'ai appris du depuis qu'on l'avait nommé sur le registre « M. de Marchiel »; que on a payé 40 livres d'enterrement.

Et voilà un premier démenti — démenti d'importance — que les documents authentiques donnent à la légende. Il ne s'agit pas d'un masque de fer, mais d'un simple masque de velours noir — un *loup* comme nous disons souvent — et, le détail est à noter, un masque de velours noir pareil à ceux que les Italiens, plus particulièrement les Vénitiens, portaient alors couramment. Durant les journées du célèbre carnaval de Venise, un chacun ne sortait que masqué. Maurice Duvivier le rappelle : « Tout le monde, même le doge, les plus vieux sénateurs, les cardinaux et le nonce n'allaient qu'en masque ».

Tels sont donc les deux textes essentiels, fondamentaux, sur lesquels repose l'histoire de l'homme masqué. Ils sont d'une importance telle que tout ce qui s'en écarterait devrait être rejeté comme inexact. Que si ces deux textes n'existaient pas, l'histoire même du malheureux pensionnaire de Saint-Mars n'existerait pas non plus.

* * *

On a vu, par le *Journal* de Du Junca, que Saint-Mars était arrivé à la Bastille le 18 septembre 1698, avec le prisonnier masqué, venant de son gouvernement de l'île Sainte-Marguerite. Trois années auparavant, sur la fin de 1695, le ministre de la Guerre, Barbesieux, qui avait dans son département la forteresse-prison d'Etat de la mer de Provence, demandait au gouverneur de lui donner des indications sur la manière dont on s'y comportait vis-à-vis des détenus. Saint-Mars lui répondit, en date du 6 janvier 1696, par une lettre où l'homme au masque est désigné par l'expression « mon ancien prisonnier ».

La voici :

Monseigneur,

Vous me commandez de vous dire comment l'on en use, quand je suis absent ou malade, pour les visites et précautions qui se font journellement

aux prisonniers qui sont commis à ma garde. Mes deux lieutenants servent à manger aux heures réglées, ainsi qu'ils me l'ont vu pratiquer et que je le fais encore très souvent lorsque je me porte bien. Le premier venu de mes lieutenants, qui prend les clés de la prison de *mon ancien prisonnier*, par où l'on commence, ouvre les trois portes et entre dans la chambre du prisonnier, qui lui remet honnêtement les plats et assiettes qu'il a mises les unes sur les autres, pour les donner entre les mains du lieutenant qui ne fait qu'entrer et sortir deux portes, pour les remettre à un de mes sergents, qui les reçoit pour les porter sur une table à deux pas de là, où le second lieutenant, qui visite tout ce qui entre et sort de la prison, voit s'il n'y a rien d'écrit sur la vaisselle; et, après que l'on lui a donné le nécessaire, l'on fait la visite dedans et dessous le lit et, de là, aux grilles et aux fenêtres de sa chambre, et fort souvent, sur lui. Après lui avoir demandé fort civilement s'il n'a pas besoin d'autre chose, l'on ferme les portes pour s'en aller faire tout autant aux autres prisonniers.

* * *

Notre énigmatique personnage resta détenu dans ces conditions au château de l'île Sainte-Marguerite jusqu'en septembre 1698 où il fut transféré, à la suite de son gouverneur, en la Bastille parisienne. De ce moment sa vie se couvre de silence jusqu'à la date de sa mort que nous venons d'apprendre par les textes imprimés plus haut, silence continu, hormis une seule rupture, aussi intéressante qu'inattendue, par un texte de quelques lignes, jailli lui aussi du *Journal* de Du Junca, et que nous citerons plus loin.

Arrivons à la seconde moitié du XVIII^e siècle : l'homme désormais nommé le *Masque de fer* est mort depuis bien des années; mais son histoire, pour des raisons que nous dirons, continue d'intriguer les esprits. Tout le monde s'en occupait, un chacun y trouvait son mot à dire, plus particulièrement ceux qui n'en savaient rien, quand, le 19 juin 1768, un nommé Guillaume-Louis de Formanoir de Palteau adressa du château de Palteau-lès-Villeneuve-le-Roi, en notre département de l'Yonne, au célèbre Fréron, directeur de l'*Année littéraire*, — l'irréductible adversaire de Voltaire, — une lettre qui fut insérée dans le numéro du 30 juin 1768. L'auteur de cette lettre était l'arrière-neveu de Saint-Mars et son père avait été l'un des lieutenants de celui-ci à Pignerol, puis aux îles Sainte-Marguerite-Honorat au temps de l'homme masqué. Lors de la nomination de Saint-Mars au gouvernement de la Bastille, conséquemment de son voyage avec le prisonnier masqué de la mer de Provence à Paris, le château de Palteau lui appartenait. Il s'y arrêta avec son compagnon.

En 1698, écrit de Formanoir de Palteau, M. de Saint-Mars passa de son gouvernement des îles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Palteau. L'homme au masque arriva dans une litière qui précédait celle de M. de Saint-Mars; ils étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allèrent au devant de leur seigneur, M. de Saint-Mars mangea avec son prisonnier qui avait le dos opposé aux croisées de la salle à manger qui donnait sur la cour. Les paysans, que j'ai interrogés, ne purent voir s'il mangeait avec son masque; mais ils observèrent très bien que M. de Saint-Mars, qui était à table vis-à-vis de lui, avait deux pistolets à côté de son assiette. Ils n'avaient pour les servir qu'un seul valet de chambre qui allait chercher les plats qu'on lui apportait dans l'antichambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. Lorsqu'il traversait la cour, il avait toujours son masque noir sur le visage; les paysans remarquaient qu'on lui voyait les dents et les lèvres, qu'il était grand et avait les cheveux blancs. M. de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avait dressé auprès de celui de l'homme au masque.

On remarquera que tous les détails de cette lettre, que nous pouvons contrôler, se trouvent exacts : la date de 1698 fixée au voyage de Saint-Mars venant de Sainte-Marguerite à Paris, les cheveux blancs du prisonnier masqué encore dans la force de l'âge, jusqu'à ce point précis et précieux : le masque *noir* que portait l'inconnu, le même masque de velours noir dont parle Du Junca. La lettre est d'ailleurs écrite avec la plus grande simplicité : l'auteur ne cherche pas à se faire valoir, à se donner l'avantage d'une solution qui expliquerait l'énigme alors si ardemment discutée. Le document offre toutes les garanties d'authenticité et d'exactitude que l'on puisse désirer; aussi bien nul jusqu'à ce jour n'a songé à en contester la valeur.

Avant de se mettre en route, Saint-Mars, de l'île Sainte-Marguerite, avait demandé à son ministre, Barbesieux, un ordre du roi qui lui ferait obtenir en son chemin jusqu'à Paris les logements nécessaires; mais le ministre lui avait répondu, en date du 4 août 1698, qu'il lui suffirait de se loger durant le voyage le plus commodément et le plus sûrement possible en payant son écot, dans les lieux où Saint-Mars jugerait bon de s'arrêter.

Nous avons par Saint-Mars lui-même la description de la « litière » — pour reprendre l'expression de Formanoir — dont il se servait

pour le transfert de ses « hôtes » d'une prison d'Etat à l'autre : « Une chaise couverte de toile cirée, aménagée de façon que celui qui y serait introduit aurait assez d'air pour respirer sans que personne ne pût le voir ni lui parler pendant la route. »

Le château de Palteau existe encore dans son état ancien, et correspond bien à ce qu'on en apprend par la lettre insérée dans *l'Année littéraire*. Il se dresse sur la hauteur entre des bois et des vignes : voilà la cour avec les hautes croisées à petits carreaux enchâssés de baguettes blanches dont s'éclairait la salle à manger, où les paysans de 1698 virent l'homme au masque attablé le dos tourné au jour. Elle sert aujourd'hui de cuisine. Le château n'a, au-dessus du rez-de-chaussée, qu'un seul étage dont les hautes fenêtres, coupant la toiture, l'ajourent jusqu'au grenier. Sur la droite, à l'angle droit, s'étend le bâtiment des communs. Occupant le coin d'angle entre la façade des communs et celle de la demeure seigneuriale, un pavillon en forme de tourelle carrée, s'élevant au-dessus des toitures attenantes et surmonté d'un petit observatoire rond, entouré d'une balustrade d'où la vue s'étend sur les environs. De grandes ferrures en forme de S, comme on en voit si fréquemment aux anciennes constructions, apparaissent aux murs dans leur fonction de consolider et tenir la maçonnerie. Au centre du bâtiment principal deux grandes voûtes jumelles, en plein cintre, sans doute destinées à l'entrée des carrosses de voyageurs ou des voitures chargées pour que puisse s'effectuer, à l'abri, la descente des hôtes du château et celles des objets transportés. Dans son ensemble, une simple, confortable et solide résidence de grand gentilhomme campagnard, datant du début du XVII^e siècle, fleurant bon la vieille France, en sa vie harmonieuse, son bon vouloir, cherchant et trouvant le bonheur dans une vie traditionnelle et dans la tranquillité.

* * *

Reste un dernier texte : l'acte d'inhumation de l'homme masqué, le 19 novembre 1703, dans le cimetière de l'église Saint-Paul, à Paris. Il a cinq lignes. Nous le donnerons plus loin, en conclusion à la vie du mystérieux prisonnier, que nous nous efforcerons de reconstituer en ses principaux traits.

On a là tous les textes originaux, les seuls textes originaux, d'une authenticité et d'une autorité prépondérantes, relatifs à l'histoire de l'homme nommé le *Masque de fer*. Ces textes doivent former le point d'appui immuable de toute tentative qui tend à reconstituer la vie du légendaire personnage afin de retrouver et d'indiquer les motifs de son incarcération.

MATTHIOLI.

Nous allons retomber de bien haut sur la vérité plate. Le 2 mai 1679, dans la matinée, à un demi-mille de Turin, quelques particuliers, aux allures mystérieuses, descendirent d'un carrosse au bord d'une petite rivière, la Guisiola, dont les pluies d'avril avait grossi les eaux qu'elle roulait avec bruit sur un lit rocailleux. Un pont de bois permettait ici le passage, mais combien délabré! Les hommes travaillèrent une heure durant à le mettre en état de livrer passage à une voiture. Celle-ci fut cependant abandonnée sur l'autre bord; deux des voyageurs, se séparant de leurs compagnons, s'engagèrent dans de mauvais chemins, transformés par la pluie en fondrières. Ils marchèrent assez longtemps, une bonne lieue, pour arriver tout crottés à uneasure isolée, où un autre personnage, accompagné de quelques officiers et soldats venus de la citadelle de Pignerol, les attendaient. Celui d'entre ces derniers qui, visiblement, était leur chef, se détacha du groupe et pénétra avec les deux arrivants dans laasure, où ils s'enfermèrent dans une chambre. Après quelque temps, l'un des trois interlocuteurs, l'un de ceux qui étaient venus des bords de la Guisiola, en ressortit, tandis que les soldats pénétraient brusquement dans la chambre avec leurs officiers et se saisissaient violemment du second des deux personnages venus à pied. Celui-ci était armé de quatre pistolets, deux dans ses poches, deux à la ceinture où luisait par surcroît le manche d'un poignard; mais l'arrestation se fit si brusquement que toute résistance en était devenue impossible. L'homme arrêté fut jeté dans un carrosse où quelques-uns de ses agresseurs montèrent avec lui; et bientôt le carrosse franchissait les ponts-levis de la citadelle de Pignerol, en ce temps sous l'autorité du roi de France.

L'individu, qui venait d'être si mystérieusement arrêté, était le comte Ercole-Antonio Matthioli, secrétaire et homme de confiance du duc de Mantoue; il était venu à pied, en compagnie de l'abbé d'Estrades, ambassadeur de Louis XIV auprès de la Seigneurie vénitienne. L'officier qui commandait le détachement de soldats amenés du donjon de Pignerol n'était autre que l'illustre Catinat, à cette époque brigadier d'infanterie.

* * *

Un des premiers personnages de la cour de Mantoue était en ce temps le comte Hercule-Antoine Matthioli, que nous venons de voir arrêté, non loin de Turin, par Catinat, le 2 mai 1679. Il était né à Bologne, le 1^{er} décembre 1640, d'une famille distinguée. Après des études brillantes, à peine âgé de vingt et un ans, il avait été nommé professeur à l'Université de Bologne, célèbre depuis le moyen âge dans l'enseignement du droit. Il vint s'établir à Mantoue où le duc Charles III de Gonzague, de qui il gagna la confiance, le prit pour secrétaire d'Etat. Charles IV lui continua la faveur de son père, le maintint dans ses fonctions, enfin le nomma sénateur surnuméraire, dignité qui conférait le titre de comte.

Ce Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue, était en 1670 un jeune homme de vingt-sept ans, frivole et dissipé. Le marquis de Villars, ambassadeur de France près la Cour de Turin, trace de lui ce croquis : « Il est gueux, grand joueur et dépensier; lui et ses favoris n'ont pas un sou ». Ajoutez que Charles IV, avec ce goût de folles dépenses, était d'une avarice notoire. Il passait régulièrement chaque année plusieurs mois à Venise, la ville des plaisirs, plus particulièrement à l'époque du carnaval, le fameux carnaval de Venise, qui se prolongeait des semaines entières. Il s'y divertissait en compagnie de jeunes fous comme lui et de jeunes femmes qui n'avaient pas eu grand scrupule à jeter leurs bonnets par-dessus les moulins.

Le marquis de Pomponne, l'éminent secrétaire d'Etat de Louis XIV pour les Affaires étrangères, disait du jeune duc de Mantoue : « Son inapplication pour les affaires fait qu'il en laisse presque tout le soin à ses ministres ». En 1677, Charles IV avait engagé pour plusieurs années, entre les mains d'usuriers juifs, les revenus de ses Etats.

La rivalité entre le roi de France, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, la Seigneurie Vénitienne et l'empereur d'Autriche se poursuivait en Italie, sujet de luttes diplomatiques, voire de luttes armées. Le conflit durait depuis des siècles et n'était pas près de s'apaiser.

On sait comment, sous l'influence de Louvois, la politique habile, prudente, insinuante, que Mazarin, puis Hugue de Lionne avaient dirigée, fit place à une diplomatie militaire, brusque et envahissante. Depuis 1631 la France possédait Pignerol, place forte sur le Clusone, au sud-ouest de Turin. Sous l'influence de Louvois, Louis XIV jeta les yeux sur la ville forte de Casal. Située sur le Pô, à la frontière orientale du Piémont, la petite ville, avec ses bastions et ses contreforts, était de grande importance pour le développement de l'influence et le succès des conquêtes françaises en Italie. Elle menaçait directement le Milanais espagnol. Maîtresses de ces deux places, Pignerol et Casal, les armées de Louis XIV domineraient la haute Italie en tenant immédiatement en respect la Cour de Turin et le Piémont. Aussi, avec quel soin rois de France et d'Espagne et duc de Savoie se surveillaient-ils l'un l'autre, sachant que chacun d'eux guignait Casal.

Casal était la capitale du marquisat du Montferrat, charmante contrée, par surcroît riche et fertile. A son titre de duc de Mantoue Charles IV joignait celui de marquis de Montferrat.

Le comte Matthioli, dont nous venons de parler, « homme d'assez d'esprit, écrit Pomponne, et que le commerce de la débauche avait insinué dans la confiance de son prince », était aussi besogneux et avide d'argent que celui-ci, et il en avait d'autant plus besoin qu'il partageait ses goûts de dépense et de dissipation. A Venise, en compagnie du duc de Mantoue, le comte Matthioli avait eu occasion de rencontrer, de fréquenter l'abbé d'Estrades qui y était ambassadeur du roi de France. Il savait naturellement le grand désir qui animait la Cour de France et mettre la main sur Casal et insinua à l'abbé d'Estrades que le duc de Mantoue, son maître, souhaitait vivement se dégager des liens qui le maintenaient sous l'influence espagnole, pour se tourner vers la France; peut-être même, ajoutait-il, ne serait-il pas impossible d'obtenir

de Charles IV la cession de Casal moyennant une honnête rétribution, les finances mantouanes se trouvant dans le plus lamentable délabrement.

D'Estrades accueillit ces ouvertures avec l'empressement qu'on imagine : il y voyait l'occasion d'un beau succès diplomatique ; et Matthioli, qui avait tiré ses plans, y voyait l'occasion de beaux profits personnels. L'accord entre les deux hommes allait de soi ; mais le comte Matthioli ne voulait pas que les premières ouvertures vinsent de lui ; le duc de Mantoue aurait pu estimer qu'il prenait des initiatives hors de mesure avec ses attributions. Prendre l'initiative de l'affaire, l'abbé d'Estrades ne le voulait pas non plus : un échec aurait jeté son ombre sur le prestige de la couronne de France et, par contre-coup, eût été fatal à sa propre carrière. On eut recours à un intermédiaire, un certain Benedetto Giuliani, qui tenait à Venise boutique de nouvelles à la main, cette forme de gazettes manuscrites en si grande faveur dans l'ancien temps. Quand Giuliani était écrivain public, Varengeville, successeur de l'abbé d'Estrades à l'ambassade de Venise, le comparait aux « écrivains » parisiens du charnier des Innocents. Giuliani est « un furet qui va déterrer tout ce qui se passe », dit encore Varengeville. Chemin faisant, quêtant des nouvelles pour ses gazettes, il se mêlait d'intrigues et de diplomatie officieuse. A cette époque, il était agent secret aux gages de la Cour de France.

Giuliani agit au mieux. Charles IV agréa les projets esquissés. Le 12 janvier 1678, Louis XIV écrivait de sa propre main à Matthioli pour lui dire ses remerciements.

Le 13 mars, à minuit, au sortir d'un bal mêlé de musique, de médisances et d'amour, « cachés aux regards par un masque semblable à ceux que les seigneurs vénitiens portaient dans les fêtes », en une *piazetta* vénitienne où bourdonnaient les échos des orchestres voisins, loin des investigations jalouses des Espagnols et des inquisiteurs vénitiens, le duc de Mantoue et l'ambassadeur de Louis XIV jetaient les bases d'un accord éventuel pour la cession de Casal à la France, puis se séparèrent « fort contents l'un de l'autre », écrit d'Estrades, — d'autant plus contents qu'ils ne s'étaient pas compris.

De ces préliminaires et des négociations qui suivirent, nous possédons le récit, écrit de la propre main du marquis de Pomponne, ministre des Affaires étrangères de Louis XIV, objet d'une remarquable étude due au vicomte Maurice Boutry.

En septembre 1678, l'abbé d'Estrades regagna la Cour de France. Sur la fin d'avril suivant, le comte Matthioli, accompagné du novelliste Giuliani qu'il ne savait peut-être pas monnayé par la Cour de France, se mirent à leur tour en route pour Paris ; mais, en vue de détourner tout soupçon, ils ne parlaient à leur entours que d'un voyage en Suisse dont les lacs verts et les cimes blanches de neige les faisaient rêver. Effectivement, ils traversèrent la Suisse et, le 28 novembre 1678, arrivèrent à Paris. Matthioli se fit introduire secrètement à Versailles.

Toutes les pièces produites à Versailles par Matthioli, en vue de la négociation, étaient donc écrites de sa main.

Le 8 décembre 1678, le traité fut signé par le comte Matthioli au nom du duc de Mantoue et par Pomponne au nom de Louis XIV.

En voici les conditions :

— Le duc de Mantoue recevrait les troupes françaises dans Casal ;
— Il serait nommé généralissime de l'armée française si Louis XIV en envoyait une en Italie ;

— Après l'exécution du traité, le duc de Mantoue recevait une somme de 100,000 écus (300,000 livres, une somme qui représentait alors approximativement 7 millions de nos francs-papier).

« Jamais traité ne fut plus aisément conclu, ajoute Pomponne, que celui que j'eus ordre du Roi de signer avec lui (Matthioli), parce que jamais on ne demanda moins pour un engagement si important. »

Du côté de Louis XIV, note le vicomte Boutry, on était presque tenté d'offrir davantage, tandis que Matthioli s'excusait de ses demandes, donnant à entendre qu'il pourrait encore les modérer.

Puis, nous révèle Pomponne, en couronnement de la négociation, Matthioli, dans la nuit, fut mené clandestinement par Bon-temps, premier valet de chambre de Louis XIV, à travers couloirs et chemins détournés, dans l'appartement de M^{me} de Montespan. On s'y arrêta en une galerie, où se trouvait le Roi en personne, accompagné de son ministre des Affaires étrangères. Le représentant du duc de Mantoue répéta, en l'accentuant encore, tout

ce qu'il avait dit à Pomponne des dispositions de son maître. Le Roi lui remit un diamant de grand prix et, deux jours après, Matthioli quittait Paris, muni d'une bourse de 2,000 écus — qui représenteraient de nos jours 150,000 de nos francs-papier. Cadeaux personnels aux plénipotentiaires après l'heureuse issue d'une négociation et qu'on appelait leurs « épingles ». Matthioli recevait en outre, pour son fils, promesse d'une place dans les pages du Roi ; pour son frère, celle d'une bonne abbaye, et, pour lui-même l'espoir d'une somme plus considérable que celle qu'il venait de recevoir, après que les ratifications du traité signé à Versailles auraient été échangées entre les deux princes.

Tout semblait ainsi au mieux, du moins pour les intérêts de la Cour de France, quant tout à coup retentit à Versailles, comme un coup de tonnerre, la nouvelle de l'arrestation du baron d'Asfeld, envoyé en Italie par Louis XIV, pour l'échange avec Charles de Gonzague des ratifications du traité conclu. Le gouverneur du Milanais avait fait saisir le plénipotentiaire français et l'avait livré aux Espagnols, qui l'enfermèrent dans la citadelle de Milan. Matthioli avait vendu le secret des négociations de Versailles à la Cour de Turin, au roi d'Espagne, à l'impératrice Éléonore d'Autriche et à la Seigneurie Vénitienne.

Matthioli avait non seulement dénoncé le traité conclu et fait arrêter le baron d'Asfeld, mais avait communiqué aux adversaires du roi de France le texte des pièces essentielles sur lesquelles s'étaient faites les négociations. Enfin, ce qui achève le tableau où se peint la conduite du ministre Mantouan, le marquis de Pomponne ne tarda pas à découvrir que Matthioli avait négocié sur des pièces fausses, fabriquées par lui ; jamais le duc de Mantoue ne lui avait donné les pleins pouvoirs dont il s'était targué.

Matthioli allait donc paraître aux yeux de Louis XIV et de son ministre, non seulement comme un homme qui les avait dupés et trahis, mais comme un escroc et un faussaire.

Quelques historiens ont cru pouvoir alléguer que la conduite du comte Matthioli, en cette affaire des négociations de Casal, n'avait eu, en somme, que peu d'importance. En ont-ils bien pesé les circonstances, les conséquences surtout ?

Le traité de Nimègue, un des plus importants que notre pays ait négociés, rétablissait, après une longue guerre, la paix générale en Europe. Les plénipotentiaires venaient de le signer le 5 février 1679 ; mais les souverains intéressés ne l'avaient pas encore ratifié. Nous savons que la signature d'un président Wilson au traité de Versailles, que tant que les ratifications n'ont pas été données par les autorités compétentes, les signatures des négociateurs, et si considérables qu'ils soient, ont peu de valeur.

Les ratifications du traité conclu n'étaient donc pas encore intervenues quand, le 11 mars, le maréchal d'Estrades mandait de Nimègue à Louis XIV que « cette nouvelle tentative (de Louis XIV sur Casal dénoncée par Matthioli) était de nature à différer l'échange des ratifications du traité de paix générale ».

En suite de quoi le marquis de Pomponne qui, depuis 1671, s'était acquitté avec une rare distinction des fonctions de ministre des Affaires étrangères, fut brusquement disgracié après la trahison de Matthioli, dépouillé de ses fonctions, éloigné du ministère. Ce fut pour justifier sa conduite dans ces négociations pour l'acquisition du Casal, dont l'échec causa sa perte, que Pomponne écrivit, en décembre 1679, le mémoire dont il vient d'être question.

La paix générale en Europe compromise, le ministre des Affaires étrangères renversé, un ambassadeur de France, le baron d'Asfeld, arrêté en Italie et jeté en prison, l'échec de la politique française sur un point qu'elle considérait du plus grand intérêt, Louis XIV, à l'apogée de son règne, humilié aux yeux de l'Europe : si l'ensemble de ces faits est sans importance aux yeux des écrivains dont je viens de parler, c'est que, véritablement, en fait d'« importance », ils sont bien exigeants.

Celui qui, plus que tout autre, tenait au châtiement du ministre Mantouan était notre ambassadeur à Venise, l'abbé d'Estrades. Il avait compté sur l'heureuse issue de la négociation, à laquelle il avait présidé, pour s'acquérir des titres signalés à la faveur royale ; l'échec en devait agir en sens contraire. Dans son dépit, il proposa de faire arrêter Matthioli. Il insiste ; il écrit à Versailles en date du 22 avril 1679 : « Outre les raisons que j'ai déjà expliquées, j'en ai de nouvelles pour me saisir de Matthioli : j'ai su qu'il n'avait pas voulu donner à M. le duc de Mantoue les originaux des papiers concernant le traité, quelque instance que le prince, qui n'en a que les copies, lui a faites, et qu'il les garde pour les montrer à ceux dont il veut tirer de l'argent ».

Le 28 avril 1679, Louis XIV consentit à l'arrestation; mais si grande avait été la hâte de notre ambassadeur que quand la dépêche arriva en Italie, déjà Matthioli était entre les murs de la citadelle de Pignerol. On a vu dans quelles conditions l'arrestation fut opérée le 2 mai 1679 dans les environs de Turin. D'Estrades a soin de nous dire par quels arguments il avait déterminé Matthioli à le suivre. Celui-ci s'était plaint plusieurs fois à Giuliani, notre agent secret et qui s'était insinué dans ses bonnes grâces, que plusieurs voyages et les libéralités qu'il avait dû faire aux maîtresses du duc de Mantoue afin qu'elles contribuassent à le maintenir en faveur, l'avaient mis à sec. Inspiré par d'Estrades, Giuliani lui annonça une forte avance sur les sommes qu'on lui avait encore promises à Versailles, et ce fut pour la venir toucher que, non seulement Matthioli consentit à suivre l'abbé d'Estrades, mais se mit à travailler lui-même avec ardeur à la réfection du pont sur la Guisiola dont nous avons parlé, afin d'arriver plus tôt au lieu où il comptait être redoré à neuf.

Pour expliquer la subite disparition du personnage, la Cour de France et l'abbé d'Estrades, secondés par Giuliani, firent répandre le bruit que Matthioli était mort d'un accident de voyage et sa femme, « veuve d'un époux qui devait lui survivre », entra à Bologne dans le couvent des Filles de Saint-Louis, « là même, note Marius Topin, où, dix-sept ans auparavant, Matthioli était venu l'épouser ».

Après l'éclat fait par son secrétaire, Charles de Gonzague n'hésita pas à le désavouer officiellement. Voici qu'il se trouvait lui-même en fâcheuse posture vis-à-vis des adversaires du roi de France, ses voisins. A Versailles, il fit savoir que les prétendus pleins pouvoirs dont Matthioli avait fait état étaient l'œuvre d'un faussaire : jamais il ne l'avait autorisé à conclure en son nom. Cependant il s'inquiétait de la disparition de Matthioli auprès de l'abbé d'Estrades qui lui répondait hardiment, au début de juin 1679, qu'il n'avait aucune nouvelle du personnage depuis deux mois et ne savait ce qu'il était devenu.

Quant à Louis XIV, il s'était ressaisi, la première émotion passée, et fit parler haut et ferme à Madrid, exigeant l'immédiate mise en liberté de son ambassadeur.

Ici finit l'histoire du comte Hercule-Antoine Matthioli, secrétaire d'Etat et homme de confiance de Charles IV, duc de Mantoue, car désormais ce ne sera plus au comte Matthioli que nous aurons affaire, mais au pauvre, misérable, malheureux « prisonnier inconnu ».

FRANZ FUNCK-BRENTANO,
de l'Institut de France.

De l'état présent de la philosophie

Critique de la Raison naturelle et de la Raison surnaturelle

Ce n'est pas sans une appréhension secrète que je tente d'exposer dans cette chronique les grandes lignes du dernier livre de Jacques Maritain : *Distinguer pour unir ou les Degrés du Savoir* (1), dont la *Revue catholique* a publié en primeur, voici quelques semaines, des extraits singulièrement suggestifs. J'ai le sentiment très vif de l'énorme difficulté qu'il y a de condenser en peu de lignes, pour des non-initiés épris cependant des grands problèmes de la vie de la pensée, un livre dont la richesse et la profondeur défient toute analyse superficiellement bornée à des généralités. Je n'hésite pas à dire, même si mon affirmation pouvait paraître un peu grosse à des esprits qui s'effraient des déclarations trop nettes et dépourvues de nuances, que la monumentale étude de Jacques

Maritain revêtira pour longtemps aux yeux des thomistes la même importance qu'a, aux yeux des idéalistes, la *Critique de la Raison pure*. Ce livre que, pour ma part, je considère comme un chef-d'œuvre (ce mot si souvent galvaudé n'exprime qu'une minime partie de mon admiration) possède un contenu inépuisable et renouvelle complètement la critique de la connaissance (1). Non pas qu'il déplace l'axe habituel de l'épistémologie thomiste ou qu'il tente d'en assurer le fondement sur un autre terrain qu'une spéculation séculaire a choisi et consolidé d'une façon inébranlable, mais parce qu'il en scrute les possibilités avec une acuité de pénétration que peu de penseurs ont dépassée, parce qu'il lance ça et là, en des domaines encore peu explorés des thomistes, tel le savoir de type physico-mathématique, ou de type bio-psychologique, des coups de sonde qui ramènent dans une lumière d'une qualité incomparablement pure des pans entiers de solution encore ruisselants de fraîcheur et taillés comme un cristal, parce qu'il montre, mieux qu'aucune critériologie thomiste ne l'avait encore fait, mieux qu'aucune critériologie idéaliste ou positiviste, la puissance d'universalité d'une pensée qui s'incorpore tout l'univers intelligible sans dissoudre ou éparpiller sa substance, sans rien sacrifier de son être ni de l'être des choses, parce qu'enfin, il examine, avec une intention exhaustive, encore inégalée, le mystère intégral de la connaissance humaine, qu'il englobe le savoir rationnel ou le savoir supra-rationnel. C'est toute la structure de l'esprit qui est ici éclairée par les feux d'un projecteur puissant qui multiplie ses prises de vue et polarise à chaque instant la direction de son rayon selon les nécessités de l'objet. Au risque d'accumuler les éloges et de blesser la modestie de l'auteur, disons que cette longue étude témoigne d'une densité spirituelle et d'une vigueur métaphysique qui tracent aux chercheurs futurs — et Dieu sait si le champ est vaste — les prolégomènes à toute épistémologie d'objet formel naturel ou surnaturel qui voudra se présenter comme science. Partir de l'expérience du physicien pour aboutir à l'expérience du contemplatif afin d'en extraire, en fonction de l'objet et des lois de la pensée, les conditions universelles de validité, peut sembler une gageure. En réalité, il s'agit là d'un essai de synthèse dont le but, constamment visé et atteint, ne se dissipe pas en fragments artificiellement saisis, mais au contraire démontre l'analogie profonde des mouvements de la pensée « en quête de l'être », réconcilie, au niveau de la philosophie du réalisme thomiste, la science et la sagesse, et signale l'identité foncière du dynamisme humain à travers toutes ses démarches réflexives : incurablement avide d'un objet, l'esprit ne se satisfait que dans la possession de l'être, qu'il s'agisse de l'être des choses saisi à travers les relations conceptuelles tramées par l'intelligence ou de l'être de Dieu obscurément senti à travers l'intention surnaturelle d'amour déposée en nous par la Grâce. Ces deux aspects de la méthodologie de la connaissance sont sans doute formellement distincts en raison de la diversité formelle de leurs objets : ici le monde des natures intelligibles, là le transintelligible subsistant, mais un caractère commun les réunit : le primat de l'objet, le *réalisme* du savoir, commandant le déroulement de la connaissance ici selon son rythme naturel, là selon sa surélévation intrinsèque à une perfection transcendant les possibilités de sa nature, et dénonçant de la sorte non pas la passivité matérielle de la pensée, mais sa plasticité spirituelle à être toutes choses dans la pure immanence de son activité vitale. Ce caractère fondamental de la connaissance : « devenir l'autre en tant qu'autre » (*fieri aliud in quantum aliud*), quelles que soient les corrections qu'on y doit apporter à propos du savoir de type supra-rationnel et qui visent toutes

(1) Un volume de 919 pages, deux parties : « les Degrés du Savoir rationnel » et « les Degrés du Savoir supra-rationnel », suivies de neuf annexes; chez Desclée, De Brouwer et Cie, Paris, 1932.

(1) Il est juste de dire que quantité de bons esprits ont fourni, au préalable, avant Maritain, leur contribution à cette œuvre. Parmi ceux-ci il nous plaît de signaler un maître dont on regrette la trop peu abondante production : M. le chanoine Noël, président de l'Institut supérieur de philosophie de Louvain.

à transposer le *fieri* de l'ordre direct dans l'ordre indirect, en ce sens que, dans l'état théopathique, l'aimer passe le connaître, et que la déification dont il est, par la Grâce, le principe, retentit obscurément, à travers la Foi ainsi vivifiée, dans la connaissance, explique comment l'intelligence, en son savoir spéculatif naturel, devient l'objet sans aliéner son être ni transformer l'être réel de l'objet, et comment cette même intelligence sanctifiée devient, en son savoir contemplatif surnaturel, par sa connexion synergique à la volonté aimante transformée en Dieu, Dieu Lui-même, Dieu caché derrière les voiles de la Foi ou atteint après la mort dans la vision faciale, sans changement entitatif de sa substance ni inconcevable sortie de Dieu hors de soi, et explique surtout la portée réelle du savoir, sa saisie d'un être en sa valeur d'être, soit par l'intermédiaire de la similitude intentionnelle de l'objet : le concept, soit par celui des données de la Révélation vécues dans l'amour ou de l'essence divine elle-même dans l'irradiation de la lumière de gloire. Dans le savoir de type supra-rationnel, à cette connaissance de la Dété se superpose ou plutôt se fusionne une connaissance spécifiquement amoureuse où l'objet n'est pas saisi comme connu, mais comme aimé et devient pour l'aimant un autre lui-même. Ainsi, la grande loi de la connaissance joue à tous les étages; la Grâce ne détruit pas la Nature et il s'agit toujours, dans tous les cas, d'une immatérielle intussusception « de l'autre ».

« Cet autre », dans le cas de la surnature, infinitise l'âme, mais dans l'ordre de la relation à l'objet, de même que, dans le cas de la nature, il se fixe comme objet en elle. Toute représentation est commandée par l'objet, bien qu'il existe une différence infinie entre l'objet et le mode de la connaissance naturelle et ceux de la connaissance surnaturelle qui sont du domaine de « la quatrième dimension », la dimension de la Grâce.

Tel est, me semble-t-il, le thème souterrain qui enchaîne les diverses méditations de M. Maritain sur le problème de la pensée : celui d'un réalisme spécifiquement thomiste qui réfléchissant sur l'acte de la pensée pensante et en retirant les conditions d'exercice ne préjuge d'aucun *a priori* autre que celui de la relation de la pensée à l'objet. On dira peut-être, du côté idéaliste, que ce n'est pas une *solution* du problème, puisqu'elle est subrepticement introduite dans la relation donnée comme expérience. A cela il faut répondre, croyons-nous, que le problème de la connaissance ne comporte aucune solution si l'on entend par *solution* une *déduction* de la pensée par rapport à l'objet ou de l'objet par rapport à la pensée : on ne tire rien de la pensée que la pensée elle-même en son indétermination pré-cognitive, ni de l'objet sinon sa présentation à la connaissance comme objet *connu*, c'est-à-dire qu'on ne résout le problème qu'en *analysant* la relation de l'objet à la pensée et en l'envisageant selon toute son extension qui va du sensible à l'intelligible. C'est pourquoi le réalisme thomiste est la seule doctrine critique de la connaissance qui soit digne de ce nom.

Sur ce thème essentiel se greffe une série de thèmes multiples que nous ne faisons que citer : celui de la grandeur et de la misère de la connaissance métaphysique que M. Maritain traite avec sa profondeur et son lyrisme habituels; celui du triple degré d'abstraction dont la compréhension s'avère capable de résoudre le problème capital à notre époque des rapports entre la science, surtout la science physico-mathématique, et la philosophie; celui de l'être de raison dont l'emploi en mathématiques est si constant et permet au philosophe de démontrer le secret de ce type de savoir tout en signalant l'inanité de l'idéalisme qui est forcé par ses principes d'évacuer cet élément pourtant capital de la pensée; celui de l'équivoque dangereuse qu'il y aurait à fonder une métaphysique, embryonnaire ou non, sur les explications du monde données par la physique actuelle prises comme fondements ontologiques bruts de l'édifice; celui du transintelligible analogique, base de

la connaissance du troisième degré; celui de la distinction de nature entre l'intellection métaphysique et l'expérience mystique; celui de la concordance entre la pensée de saint Thomas d'Aquin, théoricien de la contemplation, et celle de saint Jean de la Croix, praticien de l'Amour divin. Pour ne choisir qu'un exemple, M. Maritain montre supérieurement l'indestructible esprit *platonicien* qui couve au fond de tout physicien et « la part d'idéalité nécessairement détenue par la connaissance mathématique des phénomènes de la nature en tant même que science exacte ». Le symbole mathématique n'est rien d'autre qu'une résurrection du *mythe* du *Timée*, parce que l'élan de pensée qui porte le physicien moderne au réel physique n'atteint ce réel que dans ses aspects mesurables : dès lors, il ne le saisit qu'en le *mathématisant*, c'est-à-dire « en construisant quelque chose à sa place ». Sa connaissance n'est donc pas une appréhension du réel objectif en fonction de son essence profonde, mais de ce même réel ou à travers le *pré-réel mathématique*, contemplé à travers une série de symboles et d'êtres de raison. Son savoir, loin d'être exhaustif, laisse échapper de l'essence tout ce qui n'est pas déterminément soumis à la mesure et au nombre : il est donc, de par son objet formel, essentiellement paraphilosophique, puisqu'il est impuissant, de par sa *méthode*, à étreindre les essences du monde physique en leur constitutif interne, en elles-mêmes. C'est une science *expérimentale* puisqu'elle porte sur le réel et le réel objectif, mais aussi *mytho-poétique* puisqu'elle l'interprète symboliquement. D'où la parenté indéniable entre la physique théorique et la création artistique. D'où cette espèce de délectation et de fruition intellectuelles que le physicien moderne éprouve dans sa représentation de l'univers. Bref, tous les aspects d'une noétique *complète* sont ici envisagés (non sans doute dans toute leur amplitude, mais dans leur centre essentiel de rayonnement) : ils y sont écrits dans une langue drue, serrée, volontairement technique dont la difficulté est pour nous un charme supplémentaire et qui est, notons-le, nécessaire, car sa précision se moule adéquatement à la pensée. Peut-être certains lui reprocheront-ils d'être parfois influencée indirectement par le vocabulaire des phénoménologues allemands, mais ce n'est là qu'un détail qui rompt à peine l'unité de l'ensemble. Au surplus, quand on recule, comme le fait M. Maritain, « les frontières de la synthèse thomiste », on se trouve devant de nouvelles réalités ou devant des réalités saisies selon de nouveaux aspects, et qui exigent d'être nommées d'un nom nouveau.

Tout ce qui précède ne dit rien d'un des mérites principaux de l'ouvrage de M. Maritain et qui est de montrer, par son exemple, l'extraordinaire faculté d'adaptation du thomisme à l'explication méthodologique de diverses sciences et de leur évolution. A ce point de vue, *les Degrés du Savoir* constitue une réplique thomiste au *Cheminement de la Pensée* de M. Meyerson. Certains degrés du savoir, comme la connaissance purement mathématique, n'ont sans doute pas été envisagés en eux-mêmes selon toute l'amplitude qu'on aurait attendu d'un esprit aussi averti que M. Maritain de l'évolution moderne des sciences. Mais, outre qu'ils sont à l'occasion suffisamment caractérisés, un ouvrage récent de M. R. Le Masson : *la Philosophie des Nombres* (1), préfacé par M. Maritain lui-même, comble partiellement cette lacune : cette étude montre « combien les notions mathématiques les plus modernes se sentent chez elles dans le thomisme et font ainsi justice du préjugé suivant lequel la légitimation philosophique des admirables travaux mathématiques de Cauchy et de Cantor aurait partie liée avec le nominalisme d'un Helmholtz ou le réalisme d'un Russel ».

Nous avons dit naguère, ici même, qu'un grand danger menaçait le splendide développement du thomisme contemporain : l'affaiblis-

(1) Chez Desclée, De Brouwer et Cie, Paris, 1932, un vol. de 82 pages.

sement de son esprit métaphysique au profit de l'esprit historique ainsi que la quasi inexistence de sa philosophie des sciences. Mais ce n'est plus là qu'une illusion. Le thomisme ne se maintiendra comme doctrine que s'il triomphe comme synthèse : il faut que cette intuition typique du thomiste qui imprègne si profondément sa mentalité et qui consiste en une conscience aiguë de la fonction et de la valeur objectives de la représentation de l'être, prévale dans tous les domaines. A moins que Dieu ne suscite dans l'Ecole actuelle un génie aussi universel que Leibnitz par exemple, une telle réussite, indispensable si l'on considère qu'une des conditions matérielles de cette universalisation, et peut-être la plus importante, est d'indiquer aux savants que leur science se trouve à l'aise dans le thomisme le plus rigoureux, ne s'accomplira que dans un esprit d'étroite collaboration. La matière est donnée : cette intuition caractéristique à laquelle aucun thomiste ne peut défaillir sans manquer à sa mission. Reste la forme que seule la prière et un indéfectible esprit de charité mutuelle, avec leur dérivé : le souci de voir la vérité partielle destinée à être intégrée, avant de voir l'erreur partielle, peuvent créer. A cet égard, de même que saint Thomas d'Aquin s'est montré le sauveur de la pensée, saint Jean de la Croix se montre à nous comme le suprême spécifique contre l'ossification et le durcissement de l'esprit.

MARCEL DE CORTE,
Assistant à l'Université de Liège

Le Génie des Métropoles et l'Esprit des Lois coloniales⁽¹⁾

Le 20 avril 1790, un jeune avocat d'Arras, Maximilien de Robespierre, gravit d'un pas léger les degrés de la tribune de l'Assemblée Constituante. Il rejette en arrière sa tête fine et poudrée; il rajuste, avec scrupule, les plis d'une cravate à triple tour et, d'une voix prédicatrice, commence la lecture d'un discours qui débute par ces mots : « Il faut déclarer au monde que la France regarde ses limites comme posées par les destinées éternelles... »

Paroles qui ne resteront pas sans écho... Danton, le tribun des Cordeliers, leur donne la réplique à la Convention nationale, le 31 janvier 1793. Danton revient d'une mission dans les provinces rhénanes, et dans les Pays-Bas autrichiens; il y a coudoyé ceux qu'un de nos historiens appelle : « les démocrates belges de 1789 ». Danton s'abandonne à son tempérament d'improvisateur, et, martelant les conclusions de sa harangue, achève en regardant Robespierre : « Je dis que c'est en vain qu'on veut faire craindre de donner trop d'étendue à la République; ses limites sont fixées par la nature. Nous atteindrons ces limites des quatre coins de l'horizon, du côté du Rhin du côté de l'Océan, du côté des Alpes. Là doivent finir les limites de notre République et nulle puissance ne pourra nous empêcher de les atteindre... »

Le duel qui affrontait, dans un mortel combat, les deux époux de la Révolution française n'est pas terminé aujourd'hui. Dans notre Europe actuelle, le procès des expansionnistes belliqueux et des quietistes pacifiques reste ouvert. Souvent il abandonne le terrain des compétitions européennes, pour s'imposer avec une ardeur plus grande, une urgence plus pressante, dans les affaires d'outre-mer. Pendant tout le cours du XIX^e siècle, le facteur colonial s'introduira, en maître, dans la politique intérieure

(1) Discours prononcé, à la séance de rentrée de la Section de droit colonial et maritime de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, le 7 janvier 1933.

de l'Angleterre, pour en multiplier les données, et pour en commander les nouvelles directions.

Examiner ce que la France, la Grande-Bretagne et le Portugal considèrent comme leur vocation extérieure; décrire les réactions de leur philosophie politique sur les institutions positives de l'Afrique française du centre, de l'Afrique britannique qui enserrme notre Congo belge, et enfin de l'Angola portugais, — qu'est-ce autre chose que tenter un essai de psychologie comparée, à la fois captivant par son objet et fécond par ses résultats, pour les colons tard-venus que nous sommes?

* * *

Clemenceau a confié à M. Jean Martet que son père l'avait élevé dans le culte de Robespierre, en la personne duquel il voyait un bouc émissaire. Révélation superflue... Car le Père la-victoire, après la Grande Guerre, est demeuré ce qu'il fut durant toute sa carrière politique : un de ces protestataires de l'Assemblée de Bordeaux qui promettaient aux Alsaciens une revendication « éternelle », comme les frontières de 1790. Avec un ensemble qui touche et fait parfois sourire un peu, les manuels français de colonisation nous rapportent ses critiques acerbes à l'adresse de toutes les tentatives d'expansion outre-mer, avec sa riposte favorite : « Il ne faut pas détourner la France de la ligne bleue des Vosges », Gambetta, Jules Ferry, de Lanessan, Barthélemy Saint-Hilaire le trouveront sur leur route : implacable!

Et les événements diplomatiques semblent du reste, s'ingénier à lui donner raison. Le Bismarck du Traité de Francfort ne témoigne-t-il pas — à l'endroit des aventures coloniales du Tonkin et de la Tunisie — une condescendance insolite, et, par là-même, suspecte? Cette même bienveillance (on dirait cette indulgence), que le chancelier professe pour les divertissements géographiques d'un génial souverain d'Europe, dont la découverte du centre africain maîtrise toutes les pensées...

La logique pure qui peut jouer de si méchants tours aux diplomates, n'est pas toujours plus clémente aux hommes d'Etat. La carte blanche du chancelier de fer, c'était — n'est-ce pas? — la condamnation de la politique de Jules Ferry : *jas est ab hoste doceri*. Le contraire cependant fut vrai. Et l'on a vu les successeurs du vieux solitaire de Varzin, tout heureux et tout aises de faire main basse sur les derniers lopins d'Afrique qu'ont négligés ses partenaires, tant dédaignés, de l'Acte de Berlin. Ils ne pourront assez vitupérer, au cours de la guerre mondiale, l'entrée en scène de ces contingents coloniaux dont ils ont laissé, librement, se constituer les réserves, au cours des quarante années de la grande politique coloniale de la III^e République.

* * *

« Grande », avons-nous dit, car elle l'a été par ses mobiles et par ses desseins; et ceux qui l'ont servie voyaient à la fois haut et clair. De la défaite à l'alliance russe, durant vingt années, les hommes d'Etat de la République sont jalousement encerclés par Bismarck, pour qui l'isolement français en Europe est la clef de voûte de toute politique; ils sont encerclés comme les maîtres de l'Empire allemand se plaindront de l'être jusqu'en 1914; et, à l'intérieur, la stabilité du régime nouveau est mal assurée. A cette France républicaine élevée au son des fanfares de l'Empire, à ses passions guerrières, à ses aspirations de prestige, ils ont cherché, ils ont trouvé un débouché selon le droit.

On nous a rappelé que Gambetta, dont on vient de commémorer le cinquantième, disait des provinces perdues qu'il fallait y penser toujours et n'en parler jamais. Voilà pour le but. Mais, ce qu'on rappelle moins souvent, c'est les moyens dont le grand patriote attendait le redressement de son pays. Tantôt, devant une assemblée populaire, il prononçait ces mots que nous lisons gravés sur le monument que la République lui a élevé à Paris, face à l'Arc de Triomphe de la Grande Armée : « Les réparations peuvent sortir du droit et l'avenir n'est à personne ». Tantôt, à la tribune des députés, et sur un mode plus familier, il affirmait, le 2 décembre 1881, à propos de l'intervention en Tunisie : « Notre politique, à l'époque contemporaine, consiste à conserver le patrimoine colonial de la France, à l'affirmer, à l'améliorer, tout en respectant l'ordre et l'opinion européenne... »

Ne croyons pas cependant que ces hommes de droit ne soient que des hommes de loi; ils sauront s'accommoder des événements,

afin de les mieux maîtriser. Dans la politique coloniale, ils ont vu pour leur pays la ligne de moindre résistance qu'ils pourront enfoncer sans fouler aux pieds la paix, sans compromettre l'organisation de la nouvelle Europe. Ce plan, ils l'ont voulu et réalisé malgré l'opposition tenace des amis politiques, et l'apathie déprimante des masses populaires, celles-ci plus frémissantes à l'appel d'un beau général au cheval noir « revenant de la revue » qu'à l'exemple d'un Gallieni, proconsul de Madagascar et pacificateur des Hovas. Ils l'ont voulu en pleine époque de libéralisme économique, alors que dans les deux hémisphères s'abaissaient tous les jours ces barrières douanières, alors que s'effritaient peu à peu ces levées de terre accumulées pour détourner — loin des possessions où le drapeau tricolore ne flottait pas — le courant naturel des hommes et des marchandises. Ce n'est qu'aux années 1889 qu'une élite agissante se mobilise, enfin, pour soutenir les grands colonialistes; mais ceux-ci ne sont plus en mesure de prendre la tête de ces troupes fraîches. Jules Ferry est définitivement écarté du pouvoir, au moment où les ouvriers de la dixième heure, se décident à prendre le pas accéléré sur une route qu'il a frayée, en faisant sauter des blocs d'indifférence.

* * *

Les missionnaires de l'idée coloniale ne se sont pas heurtés aux seules résistances politiques et matérielles. Celles-ci trouvaient dans les replis de la conscience nationale des complexités latentes. Les besoins économiques d'un Etat riche, battu par les flots de deux mers, mais dont la population ne s'accroît guère, sont limités. On ne peut compter aujourd'hui sur quelque révocation d'un Edict de Nantes pour déterminer un artificiel mouvement d'émigration.

Français ou étrangers, les meilleurs observateurs politiques d'André Siegfried à Ernst Curtius, en passant par Paul Morand, ont souligné avec combien de finesse et de sympathie le caractère paysan, l'ordonnance traditionnelle de l'économie française.

Aux détracteurs mêmes, et les plus récents, de l'œuvre africaine de la France, comme M. Southwork, elle inspire un couplet, dont le moindre charme n'est pas l'imprévu. M. Southwork écrit que le citoyen français a la réputation d'aimer la musique. Il ne s'exporte guère. En effet, poursuit-il, il n'entendrait guère de bonnes symphonies aux colonies (1). Et voilà pourquoi votre fille est muette...

En revanche, M. Southwork reconnaît, avec la majorité de ses compatriotes, que le français est *good fellow* avec l'indigène et qu'il ignore le préjugé de couleur.

Cette absence de préjugés, à quoi le colonial français la doit-elle, sinon à sa formation intellectuelle et à sa tradition politique? Les fondateurs de la III^e République reconnaissent dans la Première une mère commune: Jules Favre, Gambetta, Grévy, Sadi Carnot, sont les ministres du culte des grands ancêtres; pour eux, la Révolution, c'est un bloc!

Naguère croisée d'un idéal spirituel la France est, aujourd'hui, pour eux, la missionnaire édue des principes de 1789. Accroître le patrimoine de la République, c'est accroître le dynamisme de ces principes universels, c'est reculer les frontières humaines. L'humanité par la France et, aussi, pour elle. La politique française extrait le dénominateur commun des Français de la France et de ses sujets d'outre-mer: c'est l'humanité. Et pareille induction semble-t-elle téméraire? Imaginons la riposte qu'un théoricien de la pure doctrine nous ferait aussitôt: il nous dirait: « Sachez qu'en 1787, deux ans avant que l'égalité civile fût assurée aux Français, un homme se leva en France, le premier des philanthropes, et qui fonda la *Société des Amis des Noirs*. Trois ans plus tard, député à l'Assemblée législative, ce même publiciste réclamait, cette fois, la croisade européenne contre les ennemis de la liberté, et il désignait l'Autriche. Cet homme c'était Brissot, le premier des Girondins... »

Pareille réplique semblerait péremptoire. Elle porterait à con-

(1) M. Southwork paraît mieux fondé et plus impartial lorsqu'il critique l'organisation agricole et le régime des terres de l'Afrique Equatoriale française ou sa dotation insuffisante en matériel automobile; lorsque en parallèle, il loue le choix laissé aux indigènes des possessions britanniques d'orienter leurs cultures comme ils l'entendent, dans les régions où le blanc ne peut faire souche; lorsque, aussi, il vante la politique de soutien du cours des matières pratiquée à l'intervention du gouvernement britannique, et l'évolution que celui-ci ménage, par paliers, vers la généralisation de la propriété privée.

clure que la France ne connaîtrait qu'une politique coloniale, une et indivisible, dans le temps comme dans l'espace...

* * *

Mais, ici, les faits sont plus forts que les formules. Devrions-nous donc parler d'une ou de plusieurs politiques coloniales françaises?

La question mérite d'être posée. Dans un récent ouvrage, un des proconsuls de la République, M. Albert Sarraut, nous a confessé les troubles et les incertitudes qui le poursuivaient parfois lorsque, gouverneur général de l'Indo-Chine et conscient de la hauteur de sa mission, il en cherchait le vrai but spirituel, sans le pouvoir trouver. Il a cru découvrir dans la solidarité humaine la solution du problème qui le hantait. Mais les tâtonnements auxquels il a dû payer tribut sont là pour montrer comment, hors des solutions positives, une doctrine coloniale générale est malaisée à définir.

Entrons donc dans le concret. Nous reconnaitrons que les possessions françaises de l'Ouest et du Centre africains affectent, sous le rapport législatif, l'apparence d'un monument plusieurs fois restauré. L'histoire contemporaine est inscrite dans ses pierres.

Saint-Louis et les comptoirs du Gabon évoquent le royaume des fleurs de lys et l'asservissement commercial des colonies à l'arbitraire de la métropole.

L'abolition de la traite des noirs, c'est le retour de l'île d'Elbe, c'est le premier empire libéral sorti du cerveau de Benjamin Constant.

L'égalité civile concédée aux indigènes du Sénégal est fille du soulèvement populaire: elle a été conquise sur les barricades. Libreville, d'Afrique Equatoriale, dont le nom se déroule comme une flamme tricolore, a reçu son nom de la Révolution de Juillet.

Les droits politiques des naturels de l'Afrique mineure, c'est Lamartine, c'est le chantre des Girondins, c'est le dramaturge de Toussaint-Louverture, qui, en 1848, sur les marches de l'Hôtel de Ville de Paris, et face à la populace, en fait la promesse à ces peuples du monde auxquels il déclare la Paix.

Et le Second Empire, enfin, c'est le sénatus-consulte de 1854, qui abandonne à l'initiative directe du chef de l'Etat le droit presque illimité de légiférer sur les colonies que la France sera appelée à acquérir.

* * *

Tel est l'héritage de la III^e République lorsqu'elle entreprend de consolider et d'étendre son empire africain. Pour l'équiper, elle a puisé dans l'arsenal législatif qu'elle trouvait dans son lot.

Cet arsenal porte au fronton les initiales napoléoniennes qu'Hypolyte Taine reconnaît à la base des institutions de la France contemporaine: rigidité et omnipotence du pouvoir central, aux prises avec l'absolutisme parlementaire sorti des lendemains du Seize Mai...

Pouvoir central investi, en Afrique, de la souveraine faculté de légiférer, et absence d'une charte coloniale lui imposant des frontières précises... On a dit du régime des sultans que c'était une tyrannie tempérée par l'assassinat. On pourrait dire, de même, du régime des colonies africaines: c'est un absolutisme, tempéré par l'obsession de la crise ministérielle ou de la complication européenne...

Mais la France a eu le bonheur de pouvoir interposer, entre la rue Oudinot et le Palais-Bourbon, la personnalité (souveraine par l'éloignement) des Faidherbe, des Gallieni, des Joffre et des Lyautey; le caractère de ses gouverneurs généraux de grande classe: Paul Doumer, Sarraut, et, en Afrique, Roume, Cardé et Antonetti.

Comme par hasard, les quatre grands chefs militaires que nous venons de nommer sont de souche provinciale, et soustraits ainsi, par leur formation intellectuelle, à l'emprise uniforme de Paris. Lyautey est un homme de l'Est, pour qui la couleur du ciel, la topographie du sol, la géographie humaine sont des données de gouvernement: homme des marches, il est naturellement méfiant de la centralisation jacobine.

C'est l'œuvre, c'est l'exemple des grands proconsuls, plutôt que la littérature de propagande, qui ont modelé les contours actuels de la nouvelle politique coloniale, et suscité en Afrique, comme en Asie, la création des gouvernements généraux d'initiative étendue.

C'est un ancien gouverneur général, Albert Sarraut, qui a tenté de garantir, contre de brusques retours, la doctrine expérimentale élaborée par les grands chefs. Il a réorganisé et réveillé de sa léthargie le Conseil supérieur des Colonies; il lui a assuré la participation de membres élus, étrangers à l'administration, et représentatifs; et il a fourni, ainsi, aux voix indépendantes l'occasion de se faire entendre. Les provinces les plus reculées de l'Afrique Equatoriale possèdent de ce chef des mandataires nommés par les résidents européens, et aptes à porter les aspirations de ceux-ci à la connaissance du pouvoir métropolitain.

* * *

Il y a eu, donc, les hommes; il y a eu, aussi, les événements. Faut-il dire qu'en terre africaine, la Grande Guerre et les 200,000 soldats importés sur les fronts d'Europe ont plus fait pour l'émancipation politique des indigènes que cinquante années de congrès et de conférences? Le Gouvernement de la République a éprouvé la nécessité de s'associer plus intimement l'autochtone de l'Afrique majeure. Il a pensé que, si l'assimilation progressive, que M. Gabriel Hanotaux préconisait dernièrement pour les Africains du Nord, est une utopie manifeste au Gabon et dans l'Ubanghi-Chari, il ne s'en suit pas, nécessairement, qu'aucun concours utile ne puisse être attendu des indigènes eux-mêmes, pour leur propre éducation politique.

Amener les indigènes à la conscience de leur perfectionnement, les déterminer par une collaboration avec les Européens, au sein d'une institution commune, à dégager de leur propre fonds, et par eux-mêmes, les facteurs d'une amélioration de leur standing moral et social, c'est la grande pensée de la nouvelle politique française inaugurée en 1920 et 1924. Il ne s'agit plus de blanchir un noir, mais de l'inciter à développer ses tendances perfectibles...

Entre l'égalité politique octroyée par la Révolution de 1848 aux communes libres du Sénégal, et l'égalité proposée aujourd'hui aux naturels de l'Afrique Occidentale ou de l'Afrique Equatoriale, il y a un fossé. Ce fossé est formé de toute l'expérience acquise pendant quarante années de tâtonnements, de recherches et d'essais, où le génie latin, dont la décadence nous est prédite depuis le commencement de ce siècle, manifeste sa souplesse, sa volonté de vivre et son universalité.

Les adversaires des institutions démocratiques stigmatisent, dans la personne de Napoléon, la Révolution « bottée »; ils l'appellent volontiers « l'homme des cent trente départements » (sans oublier celui du Tibre...). L'esprit français apparaîtrait, à les entendre, incapable de concevoir des unités politiques qui échappent à l'uniformité ou à la manie hiérarchisante léguées par la culture classique. C'est évidemment commettre, ici, un manifeste contresens, et prêter à l'élite les défauts de la masse.

Dès 1900 les gouvernants de la République ont rompu avec la doctrine de l'assimilation financière, pour les rapports de la métropole avec la colonie. Dès 1904 et 1910, ils créaient les Gouvernements généraux, qui font des titulaires de ces grands commandements, non plus les outils d'un ministre, les rouages intercalaires de l'Administration générale, mais des organes vivants, émettant plus d'activité créatrice qu'ils n'en reçoivent, parce qu'ils possèdent, en eux-mêmes, ce que les philosophes appellent, sans ironie, la « raison suffisante... ».

Depuis l'année 1920, la manne législative ne paraît plus tomber du ciel sur les populations du continent noir. Décrets et règlements ne sortent plus, exclusivement, des cornues de la rue Oudinot, et lors même des préparations alchimiques qui y sont composées, les délégués choisis par les colonies des groupes, ont l'occasion de proposer leurs observations.

Le Conseil de Gouvernement des deux Afriques françaises, avec ses délégués au Conseil supérieur métropolitain, avec ses conseillers-membres des conseils d'administration des provinces, avec ses membres non officiels atteignant près de la moitié de l'effectif de l'assemblée, constitue un petit parlement administratif.

Il est une réalité, il n'est pas un fantôme. Il établit la quotité des droits d'entrée et de sortie, approuve en dernier ressort les budgets locaux, modifie le cas échéant les limites des provinces, et, déterminant l'affectation du budget général suivant les besoins locaux qu'il constate, il affirme une autorité positive sur l'orientation du groupe entier.

Obligatoirement consultés sur les projets de budgets, les conseils d'administration des provinces comprennent deux délégués élus

par les chambres de commerce et d'agriculture, suivant un mode réglementé par les pouvoirs publics, intéressés à rencontrer dans ces conseils des mandataires vraiment représentatifs. Utilisation des groupements naturels et corporatifs qui vaut d'être soulignée.

L'institution des *communes mixtes* a coïncidé avec l'élargissement des pouvoirs municipaux dans la métropole. Il en a été créé, en Afrique, de trois types qui diffèrent, suivant le concours qu'on peut attendre des indigènes, et suivant le caractère représentatif des Européens habitant le centre urbain.

En Afrique Equatoriale les seuls comités urbains actuels sont institués à Libreville, Brazzaville, Bangui et Fort-Lamy. Leurs membres sont désignés par le Gouverneur général et celui-ci est, dans l'ordre actuel, seul maître de créer de nouvelles communes mixtes.

L'Afrique Occidentale, dont les populations indigènes sont plus avancées et les effectifs européens plus concentrés que dans l'Equateur, possède, outre l'institution des communes mixtes plus (développée), celle des conseils de *notables* indigènes.

La France de 1789 avait, en forme solennelle déclaré les Droits de l'Homme. Mais c'était pour en restreindre aussitôt l'exercice, dans une constitution qui excluait du droit de suffrage la majorité des Français, et qui ne vécut pas. Elle manifestait plus de confiance dans les institutions, que dans les hommes appelés à les incarner; et celles-là lui masquaient les besoins positifs de ceux-ci.

La France coloniale de 1933 ne renie pas l'idéal des « grands ancêtres ». Mais, à l'école de ses grands chefs, elle s'est déterminée à préférer, à la panacée des codes, la connaissance positive des hommes et de leur maniement.

* * *

Aux gouvernants de l'Angleterre du XIX^e siècle, ce dur apprentissage a été épargné. L'histoire de l'évolution coloniale des Britanniques n'est pas celle d'une mission universelle, n'est pas celle d'un programme idéologique : c'est l'histoire de ses besoins économiques, c'est la carrière de ses grands politiques.

C'est, avant tout, l'histoire d'un réalisme expérimental, très attaché à la pratique et dont les théories ne peuvent alourdir l'essor.

Bien audacieux, en effet, serait celui qui, après avoir reconstitué, fil par fil, la trame de cinquante années d'histoire coloniale anglaise, prétendrait nous révéler le modèle d'après lequel elle fut tissée. Pareille archéologie est, certes, réconfortante pour notre esprit; elle ne l'est pas moins pour les hommes d'Etat, agréablement surpris, après coup, de s'être réglés par des raisons si pertinentes. C'est un ministre du pays de Galles qui inventa la formule : *Wait and See!*, et celle-ci, logiquement, se traduit : « Attends pour pouvoir regarder, et regarde en vue d'agir... » et dis-moi, ensuite si, par fortune, ta conduite a reconstitué l'archétype que ton imagination avait construit ».

Attitude d'insulaire que la géographie condamne à n'intervenir sur le continent qu'avec retards. Si la France paraît un isthme retenu par la digue des Pyrénées au tronc de l'Europe, la Grande-Bretagne est une île, dont les mystérieux effets de la perspective, les pointes des promontoires écossais, cambrent la silhouette jusqu'à lui prêter l'apparence de glisser lentement vers l'Est.

Ce sentiment, Napoléon, en décrétant, à Berlin, le blocus continental, l'a fait pénétrer par la souffrance dans la chair des Britanniques : il l'a converti en réflexion politique. La correspondance de Napoléon nous livre les murmures de satisfaction, les cris de joie du grand réaliste, à la nouvelle de l'augmentation du prix du beurre outre-Manche, à l'annonce de la baisse des fonds publics sur le marché londonien.

C'est alors que, coupés des Etats-Unis, qui jusqu'en 1814 feront la guerre au Royaume-Uni, traqués de partout, les corsaires britanniques se lancent à la chasse des colonies françaises, hollandaises et espagnoles dont la route est ouverte depuis Trafalgar. La flotte, par ses croisières et sans combats, sauvera la métropole de l'asphyxie.

Cependant, lorsque Napoléon n'est encore que Bonaparte, l'Angleterre de 1789 est divisée au sujet de la politique française. Burke, le tory, représentant une oligarchie de privilégiés, a voulu et obtenu la guerre contre la Convention. Mais Fox, qui est whig, considère que l'orgueil britannique doit se tenir pour satisfait d'avoir procuré aux disciples de Montesquieu le modèle

du gouvernement. C'est Napoléon qui a créé l'unité au sein de cette poignée de propriétaires terriens, — tant honnis par Carlyle et Rosebery, — qui gouvernèrent l'Angleterre dans la première moitié du XIX^e siècle.

* * *

On a fait aux Britanniques la réputation de professer, dans les rapports particuliers, de l'importance de leur nation une idée qui n'est pas trop désavantageuse. Mais leurs auteurs scientifiques sont, en général, exempts de ce préjugé.

Ils reconnaissent, sans se faire prier, que le colonial français est soldat courageux, et bien qualifié pour la politique indigène. En pleine ère victorienne, Seeley, un impérialiste modéré, avoue : « A l'âge héroïque, nous n'avons pas brillé au premier rang. Nous n'avons pas imité le génie des Portugais; nous n'avons produit ni un Colomb, ni un Magellan ». Et il concède que la nature, et la politique même, sont venues en aide à l'expansion anglaise.

A vrai dire, les qualités natives du Britannique, toutes de réalisme, de méthode et de ténacité, ont tiré un admirable parti des expériences, et aucune de celles-ci n'a jamais été perdue pour le cabinet de St-James. En 1783, les colonies américaines étaient définitivement détachées du Royaume-Uni; cinq ans plus tard, le *self government* intérieur n'en est pas moins offert au Canada qui depuis trente ans à peine est anglais, et où population française et immigration britannique se coudoient sans se compénétrer encore. La manière impérialiste, qui sera celle de la Grande-Bretagne au XIX^e siècle commençant, est assez bien celle d'un propriétaire avisé, qui arrondit son domaine lopin par lopin. Elle traduit une politique d'allure bourgeoise. La vieille Autriche s'enrichissait par des mariages princiers; l'Angleterre du premier XIX^e siècle, par de bons placements hypothécaires...

Cet extérieur, l'impérialisme anglais le conservera, tant que la diplomatie de la non-intervention sera souveraine maîtresse. Cette non-intervention (1) a permis au Royaume-Uni de travailler, en tout repos, à jalonner la route des Indes et à y fortifier ses points d'appui.

Quant à l'intérieur, le développement industriel de la nouvelle Europe économique y introduit, dans les rapports de métropole à colonie, un phénomène de vases communicants. La Grande-Bretagne s'équipe sur un pied gigantesque; elle réclame des débouchés à l'avenant. Les colonies lui en proposent, mais elles entendent être payées de retour. Depuis l'expérience américaine, il ne peut plus être question de leur imposer des tarifs léonins (ce qui ne manque pas d'être insolite si l'on songe que le symbole britannique figure un léopard).

Dès lors, le problème s'ouvre béant : l'Angleterre s'industrialise, tandis que décline son agriculture. Il ne lui reste qu'à se précipiter, sans arrière-pensée, dans le gouffre qui s'ouvre devant elle : le libéralisme économique. Sans doute, adviendra-t-il, un jour futur, que les colonies, à leur tour, pourront se créer un outillage économique autonome; mais il sera temps d'y pourvoir. Et l'Angleterre est une nation « pour laquelle le temps présent existe ».

Au reste, dans tous les états d'Europe, de 1840 à 1890, les murailles douanières sont ébranlées, et au son de la trompette libérale, elles s'effondrent comme jadis celles de Jéricho.

Napoléon III, lui-même, se convertit à la doctrine de Cobden et tous les esprits optimistes entrevoient l'avènement de l'ère nouvelle.

Alors, les théoriciens s'agitent, et ils demandent : « Pourquoi lancer la Grande-Bretagne dans des aventures de conquête, alors que, devant sa pénétration commerciale et pacifique, toutes les portes cèdent l'une après l'autre? Les colonies, pensent les conservateurs, se précipitent dans des expériences démocratiques qui sont, pour la métropole, d'un fâcheux exemple. Et les libéraux estiment que la tutelle de « Mrs Mothercountry » nuit à la formation personnelle de ses pupilles. Fidèles Britanniques, ils le sont, les uns et les autres, mais les sécessions successives du Brésil, de l'Argentine, du Chili, et des autres colonies espagnoles et portugaises, leur a paru d'un fâcheux augure pour l'Angleterre. Aussi, quand en 1867, au Canada, le régime du dominion est substitué à celui de la colonie de la Couronne, l'opinion publique attend-elle de la marche inexorable des événements, la séparation nécessaire des possessions d'outre-mer.

* * *

(1) Elle s'est traduite en 1830 par la reconnaissance de la Belgique.

Et voici le dyptique saisissant qui se déploie devant nos yeux.

En 1870, la foi dans l'avenir de la Grande-Bretagne demeure; la foi dans un Royaume-Uni toujours plus étendu a disparu.

Trente ans plus tard, la foi impérialiste est, au contraire, rayonnée. Elle ne veut pas soulever les montagnes, elle veut rapprocher les continents.

Cette révolution dans le sentiment de sa vocation, l'Angleterre la doit à quelques hommes et à quelques événements.

Disraëli... Est-il besoin de silhouetter cet Européen d'Angleterre, oriental par son goût du faste et du grandiose, plus riche d'idées que de principes, ce Talleyrand parvenu, aussi romantique que son frère de France était classique, et qui réalisa ce rêve des *Mille et une Nuits* : poser sur le front de Victoria le diadème des Indes? Faut-il lui opposer, dans sa rigidité courtoise et ses grands favoris, son adversaire libéral, Gladstone, l'homme qui a plus de principes que de projets, ce Wilson avant la lettre, qui répudia certaines acquisitions territoriales un peu hâtivement obtenues, contesta que l'élargissement du territoire valût celui du nom anglais, et défendit le Home Rule après l'avoir combattu?

Ces deux hommes se sont constamment succédé à Downing Street. Mais aucun d'entre eux, pas même le doctrinaire Gladstone, n'aura la témérité d'atteindre, à travers l'œuvre de son adversaire, le cœur même de l'empire et de rompre ainsi la continuité coloniale de son pays. Disraëli, à son tour, le Disraëli conservateur comprendra la leçon qui se dégage de l'appauvrissement des masses en Angleterre, de la crise agricole devenue une constante politique, et de l'extension du droit de suffrage devenue inéluctable. Par une ironie du sort, c'est à ce grand seigneur de fraîche date, mais aristocrate de tempérament, qu'il appartiendra de doubler en Angleterre l'étendue du corps électoral.

L'Empire était naguère l'ouvrage de quelques-uns; Disraëli professe qu'il ne peut valablement s'étendre qu'en devenant l'œuvre de tous. La colonisation ne peut plus sortir d'une pensée d'intérêt particulier : elle doit devenir une mystique populaire. A Tennyson, de lui broder un manteau de poésie, à Rudyard Kipling et ses émules, de faire de l'esprit *jingou*, une réalité. Si la France de 1870 a cherché outre-mer cette ration de gloire, qui, au dire de Napoléon, lui est aussi vitale que le pain quotidien, l'Angleterre s'essaiera quant à elle à grouper, à spiritualiser les aubaines économiques et les aventures commerciales de ses nationaux.

* * *

Car les Anglais du *bombastic*, les émules de Disraëli, ne peuvent nous masquer les Anglais de l'« empirisme organisateur ». Cette formule, si elle n'existait pas, les Britanniques l'auraient volontiers inventée. Seeley est de ceux-là. Pour cet impérialiste modéré, les populations blanches que la Grande-Bretagne a essayées outre-mer forment une réalité organique. Cette réalité n'a, jusqu'ores, aucune texture de droit. Que le fédéralisme qui, entre l'Atlantique et le Pacifique, a si heureusement combiné l'unité et la diversité des Etats-Unis en fournisse le modèle : la fédération est l'avenir. Son axe doit traverser aujourd'hui de part en part les océans. L'île errante doit dériver vers l'Ouest...

Mais des intérêts considérables enchaînent encore l'Angleterre au continent. Ces intérêts sont supérieurs, dans leur masse, au volume des transactions avec l'outre-mer. Et c'est leur pensée, toujours présente, qui a pesé avant-guerre, comme elle pesa en 1914, sur la politique européenne de la Grande-Bretagne (1).

Disraëli et Salisbury devront donc utiliser, en fonction de l'Europe, les instruments que les circonstances mettent à leur disposition. Le système des compagnies à charte fournit à la métropole l'écran désiré. Les compagnies engagent assez le nom britannique pour autoriser l'intervention de la mère patrie en faveur de ses nationaux; mais ces sociétés lui sont attachées par un lien trop lâche pour qu'on puisse, à bon escient, imputer au Foreign Office toutes leurs démarches, ou leurs écarts.

Ce système ne pourrait satisfaire sans doute notre conception de la souveraineté nationale et inaliénable. Mais gouvernants et gouvernés britanniques s'en sont fort bien accommodés. Il a fallu la poussée démocratique de ces trente dernières années, avec la décadence de cette oligarchie fermée qu'était la Chambre des

(1) Dès 1890, le cabinet de St. James jouera, fort habilement, du désir de la diplomatie allemande de conserver l'amitié anglaise, nécessaire à sa politique d'encercllement. Et, par cette pression, il saura obtenir le retrait des prétentions allemandes en Uganda.

Lords, pour condamner une méthode de pénétration qui a eu, il faut le reconnaître, son passé et ses résultats.

Cette méthode de pénétration s'était prêtée à merveille aux nouvelles entreprises de la puissance anglaise, récemment implantée en Egypte, et qui ne formait, au Cap, qu'un faisceau de possessions peu cohérent et peu étendu. Pour rattacher les colonies d'Afrique par un cordon, ininterrompu, de terres britanniques, alors que la grande curée ouverte par l'Acte de Berlin venait de se déchaîner, il fallait faire vite.

Ainsi, le régime législatif des colonies anglaises a-t-il conservé la marque de l'empirisme des débuts. Cet empirisme, qui caractérisait déjà la formation des institutions métropolitaines, a, sur tout autre système — on le remarquera — l'avantage de ne perdre, par l'exportation, aucune de ses vertus. Attaché aux moyens autant qu'aux buts, peu préoccupé de considérations doctrinales, il est bien exprimé par une anecdote. Un missionnaire catholique se faisait scrupule, au XVIII^e siècle d'accepter dans ses plantations à sucre les services d'un directeur de confession luthérienne. Il réclamait avec instances l'approbation de son supérieur. Celui-ci, moins tâtilon, lui fit tenir une réponse qui levait toute discussion : « Il ne m'importe pas, disait-il, que vous fassiez du sucre catholique ou du sucre luthérien, mais qu'il soit bien blanc... »

* * *

Ce chef de mission exprimait fort exactement l'esprit de la doctrine britannique. Celle-ci a eu à résoudre vers 1890, en *Uganda*, un délicat problème d'interpénétration des influences; celles de Mgr Lavergne et de ses missionnaires, et celles du colonialisme allemand qui s'éveillait.

L'opinion publique d'Angleterre exige que les forces britanniques défendent l'indépendance du roitelet de l'*Uganda* et l'abritent sous le pavillon du Royaume-Uni. Mais elle n'a rien à objecter au maintien des missions françaises, dont l'action de propagande nationale a, dès lors, les ailes coupées.

Dès 1899, et fort opportunément, une révolte des naturels procure à la métropole l'occasion de convertir le protectorat en colonie de la Couronne. C'est un fait que la Compagnie de l'Est Africain dispose de ressources trop étroites pour absorber la tâche qui devrait lui incomber. Pour instaurer le protectorat, le gouvernement britannique doit donc agir avec rapidité et décision. Dépeché sur place afin d'étudier les moyens de consolider l'influence anglaise, Sir Gerald Portal met en œuvre les instruments qui s'offrent à son ingéniosité. L'existence de royaumes indigènes, bien encadrés dans sa tâche. Il les conserve; il s'en remet aux parlements des rois du soin de modifier la loi indigène, et de commander les peines contre les infractions qui y sont contraires. Et, aujourd'hui, pour l'étonnement du théoricien doctrinaire, le bulletin législatif de l'*Uganda* insère, périodiquement, les décrets du gouverneur approuvant les lois émanant de Sa Hautesse le Kabaka, agissant avec l'agrément de son Lukiko national, et rédigées en langue indigène. Les Européens sont, quant à eux, dotés d'un régime propre; un conseil composé de hauts fonctionnaires, de deux Européens indépendants et d'un Indien, tous désignés par le gouverneur. Ce conseil n'est pas purement consultatif, et les Européens qui en font partie sont choisis suivant le principe de la représentation des organismes corporatifs.

Entre l'*Uganda* et la Rhodésie s'intercale le *Tanganyika Territory*. Ce domaine, d'acquisition récente, joint d'institutions analogues, mais il fait contraste avec les deux colonies voisines par son statut extérieur : le mandat de la Société des Nations.

* * *

Comme l'*Uganda* anglais, la Rhodésie du Nord est l'œuvre de la poussée britannique qui tendait, avec force et ténacité, à faire, du rêve du Cap au Caire, une réalité. Avec son coup d'œil d'aigle, Cecil Rhodes pressent l'étrangement des possessions britanniques entre les tenailles de l'Angola et du Mozambique portugais, tandis qu'au Sud les républiques boers talonnent déjà, de leur côté, les compagnies à chartes. Il enfonce, comme un coin, dans les terres du Centre africain le protectorat qui a gardé son nom. Il ne s'arrêtera qu'au Katanga.

Ici, comme en *Uganda*, une solution hâtivement décidée est traduite dans les faits. Le royaume des Barotsé légifère aujourd'hui par lui-même; il vote ses impôts, et dispose de leur produit,

sous le contrôle mitigé de l'autorité européenne. Mais la population blanche choisit, directement, un tiers des membres du Conseil législatif appelé à s'occuper de ses intérêts.

Voici une œuvre rapidement taillée; à présent, il faut coudre. Dans les terres vierges du continent africain, il faut repérer les courants qui jaillissent naturellement des sources découvertes et leur creuser un lit vers la mer. Il faut, surtout, maintenir en équilibre, il faut concilier la servitude coloniale expressément imposée par le mandat de Versailles et la volonté, impatiente d'expansion, des colons européens. (1)

Car le grand dessein de la politique britannique est aujourd'hui de combiner les intérêts qui s'affrontent, en matière de politique indigène, dans l'ensemble de ses possessions. Elle veut y arriver par la fédération de celles-ci, sous la commune tutelle d'un haut-commissaire de la Couronne, protecteur des intérêts des natifs.

La métropole européenne revêt en Afrique le double visage de l'Etat contemporain : énergie nationale et servitude internationale. Ces deux modes de l'évolution politique y sont aux prises comme en un vaste champ d'expériences : Tanganyika du mandat, Rhodésie et *Uganda* de la souveraineté.

Les paris sont ouverts. Quelle sera la formule de l'avenir? L'expansion britannique pourra-t-elle résoudre le problème sous le signe de la commune allégeance de la Couronne? Ou devra-t-elle constater plutôt, que réduites à elles-mêmes, ses forces ne peuvent maîtriser les problèmes d'un monde nouveau, et que c'est sous la bannière européenne qu'elles doivent se rallier?

Au cours de la récente Conférence d'Ottawa, l'impérialisme a donné plus qu'il n'a reçu, et de nous s'est ainsi éloignée la perspective de voir le Royaume-Uni « couper ses amarres européennes ».

Lorsque l'impérialisme réunit des continents, ce n'est, en fait, que pour mieux les séparer des autres parties du monde.

Cependant, et par un curieux retour des événements, la résistance opposée par les dominions à l'impérialisme a, sans doute, tempéré l'unité de l'empire par la diversité des Etats qui le composent. Elle n'en a pas moins réussi à contenir, dans le cadre de l'humanité générale, les aspirations centrifuges des ambitions nationales. Possédé par la volonté de puissance, l'impérialisme ne tarde pas à se diviser contre lui-même, pour peu qu'un commun programme idéologique n'en vienne pas cimenter les fondations.

* * *

C'est un idéal commun et spirituel qui a suscité la création et qui a fait vivre les vieilles institutions portugaises de l'Afrique sud-équatoriale; c'est lui qui détermina les conquérants du XV^e siècle à étendre à leurs possessions en terre barbare le nom de *provincias*, le nom même des circonscriptions de la mère patrie. Le partage du nom chrétien avec l'indigène, ils ont professé qu'il leur commandait de conférer aux sujets d'outre-mer le nom de citoyen, et les différences de couleur que l'Évangile ne connaissait pas, ils ont cru téméraire de les introduire dans leurs lois coloniales. Au XX^e siècle, ils proclament, de même, que la République ne connaît pas de préjugés cutanés...

Mais du XVI^e au XX^e siècle, quelles traverses, quels sommeils et quelles incertitudes! « C'est le Portugal qui, le premier, a pratiqué le respect des institutions indigènes », s'exclame, non sans fierté, un de ses historiens coloniaux. C'est le Portugal, poursuit-il, qui, avant notre pénétration en Afrique, y aurait introduit une justice mixte, faisant appel à la fois au facteur portugais et au facteur autochtone. Cette fierté mérite le respect. Derniers venus en Afrique, nous ne pouvons évidemment prétendre à disputer au roi Manoël de Portugal l'avantage d'avoir jadis confié au souverain indigène Alphonse du Congo, un étendard adorné des insignes de l'héraldique la plus vénérable comme la plus authentique. Nous ne revendiquerons pas, de même, l'honneur d'avoir créé en Afrique centrale des comtes, des ducs et des marquis à la peau d'ébène, ni même d'avoir rendu à leur décor de gala les honneurs du Gotha : « Torse et pieds nus jusqu'à la ceinture, bonnet de feuille de palmes, pagne de damas et, sur les épaules, une queue de cheval » se balançant avec aisance...

(1) On sait combien, dans les régions telle le Kenya, — où la population blanche s'accroît à vue d'œil, — le problème est d'une solution épineuse. On notera, à ce propos, qu'en *Uganda*, Dandi Chwa, le Kabaka de Buganda mandait, en 1929, au secrétaire d'Etat de Londres, sa volonté et celle de son peuple de ne pas voir toucher au régime législatif existant, fût-ce dans l'intérêt et en vue d'une union plus étroite entre les possessions de l'Afrique anglaise.

Mais trêve d'un esprit trop facile... Il suffit à notre apprentissage de trouver dans cette histoire métropolitaine la cause principale des revers coloniaux : faste et facilité d'existence qu'assurait le commerce de l'or et des esclaves, affadissement qui suit les richesses accumulées sans travail, engourdissement des initiatives viriles.

Il nous suffit d'évoquer, en face du Portugais d'aujourd'hui, celui de naguère, replié dans le souvenir des gloires illustrées par Camoëns, et drapant ses regrets dans un quietisme mélancolique et inopérant.

Les commotions politiques, qui ont fait de ce petit et grand pays un des plus volcaniques de l'Europe, lui ont longtemps interdit de se tracer une voie large et sans détours. Les dernières réformes législatives qu'il a promulguées feront, sans doute, de ses institutions coloniales, les plus avancées de l'Afrique; elles visent, d'un même effort, à faire une part égale et efficace à l'initiative des Européens et des indigènes, entre lesquels la loi ne veut connaître aucun discernement. Dans aucune des possessions africaines l'élection ne joue un rôle aussi important pour le recrutement des conseils législatifs. L'Angola, la plus ancienne colonie de l'Afrique, avec ses églises du XVI^e siècle, au style fleuri et ajouré, témoignera à la fois du génie conquérant de Vasco de Gama et de l'esprit progressif de ceux qui ont recueilli sa vieille tradition.

* * *

Et nous voici, après un périple qui a conduit ce trop bienveillant auditeur par les confins français, britanniques et portugais de notre Colonie, nous voici revenus à l'embouchure du fleuve Congo...

« Le grand royaume du Congo, arrosé par le Zaïre, fleuve inconnu de nos anciens géographes », s'exclame le Vasco de Gama des *Lusiades*.

Mais approchons-nous des temps plus modernes, et reportons-nous, un instant, par le souvenir, au dimanche 8 octobre 1815.

Le vent souffle vers l'Est, avec violence; il pousse vers la côte atlantique une frégate anglaise, le *Northumberland*, qui porte, à la corne du grand mât, le pavillon du contre-amiral Cockburn. Sur le pont, des visages moroses; des murmures sur la bouche des hommes de l'équipage; du découragement et de l'ennui partout. Le vaisseau doit gouverner vers Sainte-Hélène, mais l'amiral a cru conjurer les vents contraires en se jetant franchement à l'Est, dans l'espoir d'y capter dans ses voiles les vents alizés. Mais les vents alizés se font attendre et le navire est en panne. Deux hommes, l'un assis, écrivant, l'autre debout, et qui dicte à grands pas, restent enfermés dans leur chambre étroite, derrière le mât d'artimon : c'est Las-Cases et c'est l'Autre. Penchons-nous sur l'épaule de Las-Cases : Las Cases note dans son journal : « Dimanche 8 au mercredi 11 octobre 1815 : « Nous avons été presque à la vue du Congo, nous courrions pour nous en éloigner. Le temps semblait pris de manière à ne changer jamais... Quant à l'Empereur, il ne voyait dans tout cela que des jours écoulés... »

Que des jours écoulés... Le prisonnier du *Northumberland* avait dit naguère : « *Je suis la Révolution française* ». Dans sa personne, cette révolution est aujourd'hui mise aux fers par le dernier concile de l'Ancien Régime. Que les vents détournent la frégate de sa destination! qu'ils s'attardent à la traîner vers la côte congolaise. Le passage du vaisseau ne peut s'arrêter aux contretemps d'un voyage sur mer : l'idée qu'il a incarnée n'est pas morte, elle circule, à gros bouillons dans les veines de l'Europe de la Sainte-Alliance. Seule, sa dépouille sera enfouie dans le vallon du Géranium, à Sainte-Hélène.

La Commune de Paris, elle-même, pourra renverser la colonne de Napoléon-empereur. La III^e République la relèvera; elle répandra outre-mer le credo politique du général Vendémiaire. Liberté civile, Souveraineté nationale, Egalité politique... : réalités et chimères, qui avez enflammé le verbe impérieux de Gambetta, soutenu l'obstination réfléchie de Jules Ferry, bandé les énergies du dernier des Jacobins : Georges Clemenceau...

Le profil de Napoléon, la littérature coloniale l'a prêté à une figure anglaise, à un capitaine d'industrie de grande taille; on a deviné Cecil Rhodes. Elle l'a surnommé le Napoléon du Cap. Rapprochement audacieux... Le Napoléon du Cap participe peut-être de la manière impériale du prisonnier de Sainte-Hélène. Il n'a rien hérité de sa manière consulaire, la seule que l'histoire ait conservée,

à l'actif du créateur de l'ordre nouveau, du héraut des Droits de l'Homme dans l'Europe du XIX^e siècle.

Ces différences marquent les traits de ces deux géants dont le rayonnement s'affirme, chez l'un par ses entreprises, chez l'autre par ses principes. Le Napoléon du Cap, c'est l'individu précurseur de l'Etat et qui, par un labeur de Titan, lui fraye les voies, lui creuse un lit; — le Premier Consul de la République, c'est l'individu qui résorbe en lui la volonté d'un peuple, d'être grand à la fois pour lui-même, et pour l'Univers.

Leur domaine d'Afrique, les conquistadors de Vasco de Gama l'ont « inventé »; les grands politiques anglais l'ont négocié; les hommes d'Etat et les chefs militaires de la République Française lui ont imposé la forme moderne du droit européen.

Ces trois génies, les progrès de la technique contemporaine en associent tous les jours, plus étroitement, les tentatives dans les deux hémisphères. Mais seul peut en consacrer les conquêtes, l'amour des hommes, l'amour qui, disait le poète italien, « meut le soleil et les autres étoiles... »

RENÉ WARLOMONT.

Réponse à M. R. Warlomont

La Bruyère a dit à peu près qu'un esprit juste donne naturellement dans la comparaison : et celle-ci, condition essentielle des idées générales, est l'application de l'intelligence à une double attention sous la dépendance de la volonté.

C'est un vaste travail de comparaison que vous avez tenté, mon cher Confrère, avec toute l'acuité de votre observation et la clarté de votre intelligence et les applaudissements qui ont salué votre péroration vous disent assez combien vous avez réussi.

Nous nous y attendions, d'ailleurs; nous savions, pour avoir suivi avec une attentive sympathie les manifestations de votre activité, quelle vivante curiosité vous anime, vers quels problèmes encore peu fouillés votre recherche se sent attirée, et avec quelle conscience et quelle clairvoyante ingéniosité vous excellez à les traiter.

Vous nous aviez donné déjà toutes raisons d'attendre de vous une étude solide, abondamment documentée, profondément réfléchie : vos interventions au cours des séances de travail de notre section, et, spécialement, votre magistral exposé sur les expériences de décentralisation législative dans les colonies, vos collaborations aux études doctrinales de législation civile ou de droit pénal, nous avaient révélé sur quel fond sérieux s'appuyaient vos travaux. Et quant à la forme, nous savions que portant le nom des fondateurs de la Jeune Belgique, vous imposeriez à votre style la tradition d'une impeccable tenue littéraire et soumettriez votre pensée à un mode d'expression tout personnel.

Et nous n'avons pas été déçus : une fois de plus vous avez su donner à votre travail un triple cachet d'originalité.

Original, il l'est d'abord en lui-même : dans la littérature coloniale, il n'est, pensons-nous, qu'un nombre infime d'ouvrages traitant des fluctuations de la psychologie nationale à travers l'histoire, pour en rechercher spécialement les répercussions sur les modes d'administration appliqués aux colonies : sujet cependant fécond en aperçus nouveaux et en fructueux enseignements.

Original, il l'est encore par son auteur : à cette tribune, où ne prirent la parole que des coloniaux, puisant dans leur carrière passée ou même leurs fonctions présentes, l'autorité de leur éloquence, vous avez eu l'heureuse audace d'aborder un sujet d'allure

nettement africaine sans pouvoir appuyer sur votre expérience personnelle les bases de votre démonstration. Audace toutefois mitigée d'une habile discrimination : la philosophie de l'histoire européenne, dont vous nous avez brossé de larges tableaux vous menant à l'observation tout objective des institutions coloniales qui en furent le reflet.

Car vous vous sentiez soutenu par votre curiosité pour les choses d'Afrique et fort d'une science historique sans défaillance et d'une documentation sans lacune.

N'êtes-vous pas d'ailleurs d'une famille où les questions coloniales ne sont pas d'obscurs rébus, comme elles le sont encore pour un trop grand nombre de nos concitoyens? Et j'imagine que la correspondance du lieutenant Warlomont, mort en expédition dans le Mayumbe aux temps héroïques de 1888 a contribué à vous attirer vers les problèmes de la colonisation et à vous faire rechercher les sources de leur évolution.

Original, enfin, il l'est par la manière dont vous vous êtes plu à le traiter : manière ultra-moderne, projection devant nos yeux étonnés d'un film éblouissant : film dont les vedettes sont, tantôt, dans le passé, les grands héros de la révolution française, les politiques Victoriens ou les premiers navigateurs portugais abordant au Zaïre et fondant San Salvador — tantôt, dans les temps plus modernes, les bâtisseurs d'empires et les proconsuls coloniaux.

Film dont les péripéties nous promènent en un intéressant « documentaire » du nord au sud et de l'est à l'ouest du centre africain.

Film dont les procédés, enfin, rappelant les « surimpressions » de la technique dernière, font apparaître en même temps, en un lumineux contraste, les tâtonnements des premières conceptions coloniales et les réalisations d'aujourd'hui.

Votre évocation, si elle fut ainsi parée de tout l'état d'une projection cinématographique, en a eu aussi toute la rapidité : et nous regretterons, peut-être, qu'elle fut trop courte et que les traditions de notre tribune ne vous aient pas permis d'ajouter à votre scénario un épisode.

* * *

A deux reprises, au cours de votre exposé, nous vous vîmes, non sans curiosité, vous approcher de l'embouchure du Congo.

Ce fut d'abord la flotte des conquistadores du XV^e siècle dont vous évoquiez les caravelles et dont vous vîmes poindre les mâts à l'horizon des mers tropicales : nous les voyions, de la rive congolaise, surgir, grandir et s'approcher : elles baissaient leurs voiles pour venir s'ancreur au port « comme une troupe de colombes passagères ploie ses ailes pour se reposer sur un rivage hospitalier » (1).

Nous espérions qu'en débarquant, vous alliez nous proposer une rapide excursion à travers le Congo, comme vous nous aviez si adroitement menés dans les colonies françaises et britanniques... Mais, après une trop courte escale, la flotte a levé l'ancre et nous sommes demeurés sur la rive.

* * *

Beaucoup plus tard, avec le *Northumberland*, au moment où vous nous faisiez suivre, en une saisissante reconstitution, la dernière croisière du Grand Vaincu de 1815, poussé vers la côte congolaise par les vents soufflant de l'ouest, nous avons souhaité aussi que votre esprit ailé se laissât porter par ces vents vers la terre et nous entraînant en un survol rapide de notre Colonie... Mais les alizés se sont levés et la frégate anglaise a poursuivi sa course vers Sainte-Hélène.

* * *

Et pourtant, si le cadre de votre discours ne vous avait pas interdit de trop vous étendre, quelles savoureuses comparaisons, l'histoire de notre Colonie ne vous aurait-elle pas fournies?

Vous avez parlé de l'écran des Compagnies à Chartes, derrière lequel l'impérialisme britannique cachait aux yeux de l'Europe méfiante les entreprises coloniales de ses nationaux. Que fut-ce d'autre pour le génial fondateur de notre Colonie, que l'institution en marge de l'Association Internationale africaine, du Comité d'Etudes du Haut-Congo, d'abord, société commerciale d'apparence purement économique, mais dont les agents portaient dans leurs bagages des instructions territoriales précises et des formules de contrat de droit privé à passer avec les chefs indigènes; — que fut-ce surtout, sinon le plus opaque des écrans, que l'organisme mystérieux qui lui fut bientôt substitué, l'Association Internationale du Congo, entité volontairement nébuleuse, constituée sans statut, sans associés, sans capital et dont la filiation juridique décourage encore de nos jours les recherches des généalogistes : camouflage si habile que son auteur, par le nom qu'il adopte, les buts qu'il proclame, le drapeau bleu étoilé d'or qu'il déploie, crée et maintient une équivoque propice à endormir la vigilance des puissances, engagées avec lui dans cette course aux découvertes où ses couleurs finiront par triompher...

Vous avez fait revivre Disraeli, soucieux d'éveiller dans l'âme du peuple anglais les enthousiasmes coloniaux et Jules Ferry, heurtant son ardeur expansionniste à l'indifférence nationale : qui ne se souvient en Belgique de la lamentable inertie, du railleur scepticisme, voire de la sourde hostilité, que rencontraient les ambitions gigantesques du Grand Roi : qui n'admire l'obstination désespérée avec laquelle il lutta pour sauver son œuvre des dangers mortels qui la menaçaient ou pour faire pénétrer dans l'âme de ses concitoyens un peu de sa foi dans nos destinées d'outre-mer?

Vous avez disséqué les psychologies européennes pour y confronter l'adaptation des institutions coloniales : n'est-ce pas aussi un effet de notre middelmatisisme national qui fit osciller les colons belges entre deux tendances et, finalement, n'en adopter aucune : ayant sous les yeux la familiarité égalitaire — peut-être excessive — qui faisait attribuer dans certaines colonies françaises la qualité de citoyen — et donc d'électeur — au moindre débarqueur de Dakar ou de Saint-Louis, et la rigidité britannique, qui confina longtemps dans l'obédience du Kabaka même les plus évolués des clercs noirs de l'Uganda, le législateur colonial belge a pris, une fois de plus, le moyen terme; il a séparé les noirs soumis au régime des chefferies des indigènes émancipés par l'intelligence et l'instruction et il s'efforce de conférer à chacun des droits et des devoirs adaptés à son évolution.

Mais alors, cette incapacité congénitale de prendre parti entre des tendances opposées vient à nouveau bouleverser ce beau programme et les coups de barre qu'elle provoque, l'entraînent parfois à des avatars imprévus; c'est ainsi, par exemple, que la charte coloniale de 1908 — dans l'espoir de favoriser l'émancipation rapide des indigènes — égalait aux blancs les Congolais immatriculés, et, que par contre, le décret de 1926 — né du désir de revaloriser les institutions coutumières — soumet ces mêmes immatriculés, à deux exceptions près, à la juridiction des tribunaux indigènes...

Vous avez dévoilé, enfin, le double visage que revêt dans ses colonies l'Etat contemporain : énergie nationale et servitude internationale. Mais l'Etat indépendant n'est-il pas issu d'une Conférence internationale? — Et l'Acte de Berlin ne lui imposait-il pas la liberté du commerce et de la navigation, la neutralité de ses fleuves, l'égalité juridique de tous les civilisés quelle que fût leur nationalité? — Et, cependant, notre législation coloniale s'élabore en toute indépendance. En même temps, ne sommes-

(1) CHATEAUBRIAND, *Les Martyrs*.

nous pas, dans le Ruanda-Urundi, les mandataires des Alliés de la guerre et soumis, comme tels, au contrôle de Genève?

* * *

Telles sont entre autres, et rapidement esquissées, les comparaisons que suggère votre travail, si l'on applique à notre Colonie votre ingénieuse méthode.

A cet égard aussi il est, mon cher Confrère, comme vous vous l'étiez proposé, « aussi captivant par son objet, que fécond par ses résultats ».

Il faut retenir surtout, parmi ces derniers, combien le génie des métropoles influence la politique coloniale, mais combien, aussi, il demeure malléable : il est fait de courants d'opinions qu'il appartient à l'élite de la nation de faire jaillir et de canaliser.

C'est à cette œuvre que notre Section collabore : elle est ouverte à tous les membres de la grande famille judiciaire, qu'ils exercent en Belgique ou dans la Colonie : et vous venez de prouver de la manière la plus éclatante qu'il n'est pas indispensable d'avoir vécu la vie coloniale, pour lui apporter une efficace collaboration et tirer de son activité une formation productive.

Que nos confrères avides de ne se point confiner dans les soucis étroits des tâches quotidiennes, d'étudier les problèmes que pose pour la Belgique l'accomplissement de sa mission civilisatrice et d'élargir leurs horizons, viennent donc à nous : les questions coloniales ne peuvent plus demeurer réservées à quelques cénacles ni séparées des préoccupations nationales : aucun de ceux qu'intéresse l'avenir du pays n'a le droit d'y rester indifférent. Elles prennent dans l'économie mondiale une place de jour en jour plus influente; elles soumettent à nos juridictions européennes des litiges sans cesse plus nombreux.

La Belgique annonce aujourd'hui, en faveur du Congo, le geste de générosité et de justice que les coloniaux attendaient; peut-être la Colonie sera-t-elle, à son tour, pour la Mère-Patrie, le salut de demain...

LOUIS DE LANNON,
Président de la Section de droit
colonial et maritime
de la Conférence du Jeune Barreau
de Bruxelles.

Saint-Evremond à Beauraing

J'achève la lecture d'un essai critique fort joliment tourné (1). M. Albert-Marie Schmidt y défend avec subtilité cette thèse : que Saint-Evremond n'est pas simple. On ne lit plus guère Saint-Evremond. C'est dommage. *La conversation du Père Canaye et du maréchal d'Hoquincourt* vaut une des plus spirituelles *Provinciales*. Et même davantage. Mais l'honnête homme, qui a des clartés de tout, en sait toujours assez pour ranger l'ami de Ninon parmi ces épicuriens, ces « libertins », comme on disait sous les deux Régences, qui, sous ombre de philosophie, par ennui, par vice, ou tout simplement par plaisir, ont fait tout chaud le lit de M. de Voltaire.

Dans cette galerie qui va de Condé jeune aux deux Rémond, le vieillard voluptueux et serein qui prolonge pendant près d'un demi-siècle son personnage de légende fait surtout figure de

dilettante paisible, assuré contre tous les accidents. Or M. Schmidt nous invite à lever le masque. Parce que « toute philosophie du divertissement suppose une âme anxieuse, ravagée, offerte aux pires tortures intellectuelles », nous voici ramenés à Pascal, à la philosophie de l'inquiétude, du pari qu'il faut faire, du choix. Saint-Evremond n'a pas choisi. Et il meurt de ne pas choisir. Lamentable aventure de l'humaniste impur!

Ici, nous ne sommes plus tout à fait d'accord. Ou plutôt, il conviendrait de s'entendre au préalable sur le sens qu'il convient de donner à l'humanisme. Selon M. Schmidt, et si on ne s'est point laissé abuser, l'humaniste s'oppose au chrétien comme le soleil de La Rochefoucauld s'opposait à la mort. L'humaniste pur « opte pour l'enfer ». C'est excessif. Montaigne, qui fut un de ces humanistes purs, un païen de désir, n'obéit pas aux injonctions de la grâce; mais il se garde bien de se révolter contre Dieu. Son humanisme pêche tout au plus par présomption. La distinction devait être faite, puisque aussi bien toute la thèse de M. Schmidt repose sur cet antagonisme, trop radical à notre gré : d'un côté, la joie orgueilleuse et païenne, de l'autre, la tristesse chrétienne toute en agenouillements, en holocaustes, en résignations. Quand M. Schmidt traite Saint-Evremond d'humaniste impur, il veut dire de ce mondain qu'il manqua de courage. « Il ne choisit pas, comme les croyants, le ciel, ni, comme les humanistes purs, l'enfer. Il ne tâcha point, non plus, de les marier l'un à l'autre ». N'y a-t-il pas quelque radicalisme dans cette attitude qui consiste à faire du troupeau humain deux parts : ascètes et jouisseurs, les élus et les réprouvés? Plus tard, il y aura les brebis et les bous, ceux qui seront assis à la droite du Père et les autres. Plus tard seulement... Et la discrimination sera le signe d'un jugement. Le vrai courage, et qui mérite sa récompense, ne consisterait-il pas dans cette synthèse, dans cette hiérarchie, si l'on veut, du chrétien et de l'homme, de l'ange et de la bête, de l'âme et du corps? M. Schmidt, qui a beaucoup pratiqué Pascal, me paraît suspect de jansénisme.

Cela n'enlève rien d'ailleurs à la pénétration, à l'intelligence très fine de son essai philosophique. Les pages qu'il consacre à l'ironie évremondienne (pp. 40-49) ont un accent de nouveauté plus profonde encore que plaisante. Personne n'avait vu, n'avait dit avant lui combien cette ironie est intérieure en quelque façon, non point dirigée vers le monde, « vers l'interlocuteur d'occasion, ou le compagnon d'habitude ». Et nous sommes bien loin de Voltaire, qui poursuit avant tout des fins populaires et tâche à discréditer auprès du commun, lorsqu'il raille, les objets de sa raillerie. Un chapitre fort aimable est réservé à l'amitié, ce suprême recours des épicuriens.

Mais les réflexions touchant la religion m'ont davantage retenu. Il y a un certain relativisme critique. Le lecteur que nous sommes aujourd'hui n'est déjà plus le lecteur d'hier. Les livres ont leur destin, dit-on. Et l'on veut dire par là qu'il y a une saison pour les livres. Tel vient à son heure, et sera discuté. Le problème du succès est d'abord un problème d'actualité.

La controverse de Beauraing, dont nous apercevons à maint et maint signe qu'elle n'est pas près de s'apaiser, a remis sur le tapis — et il ne faut pas craindre d'employer cette expression, dès lors que tant de bateleurs, tant de charlatans, tant de marchands d'orviétan et de marchands du temple ont cru devoir intervenir — la question du miracle. Le grand péché de Saint-Evremond, le seul péché est le péché d'orgueil : « Il n'arrive point à humilier son esprit ». Or, comme le note très justement M. Schmidt, toute vraie foi implique une certaine philosophie du miracle.

Un rebouteux irlandais, établi à Londres, avait, par une méthode d'exorcismes, tenté et réussi des guérisons proprement merveilleuses. Il y eut une épidémie de miracles. « Déjà, lisons-nous dans Saint-Evremond, les aveugles pensaient voir la lumière qu'ils ne voyaient pas; déjà les sourds s'imaginaient entendre, et n'enten-

(1) *Saint-Evremond ou l'humaniste impur*, par ALBERT-MARIE SCHMIDT (Éditions du Cavalier).

daient point; déjà les boiteux croyaient aller droit, et les perclus pensaient retrouver le premier usage de leur membre. Une forte idée de la santé avait fait oublier aux malades leur maladie ».

Ainsi donc Saint-Evremond à Beauraing, lui qui déteste la théologie, ferait comme tant de ces esprits qu'on appelle à tort esprits forts : il s'improviserait théologien. Je n'ai sur la réalité même des apparitions aucune autre lumière que celle de l'homme dans la rue. Je n'ai pas fait le pèlerinage des Ardennes. Je ne le regrette point. Il y a deux attitudes qui me déconcertent : l'attitude de ces exigeants qui prônent le « miracle dirigé », celle des sceptiques qui prétendent faire prisonnier des destins qu'il fixa un Dieu à leur mesquine dévotion. Si c'est cela l'humanisme impur, joignons notre race au race que prononce M. Schmidt. Mais ne serait-ce pas faire l'honneur d'un bien grand mot à une très petite chose ?

La leçon du manuel de morale pratique que propose à chacun des lecteurs ce *Saint-Evremond* et la leçon de Beauraing se rejoignent sur un plan où l'humanisme cède à l'humanité, et qui est le plan de l'amour. Ne cherchons pas à doser, chez le philosophe nonagénaire, la part qu'il faut faire au païen, la part qui revient au chrétien. Ce vieil Aristippe manque de cœur. Et de même ils ignorent l'amour, tous ceux qui, dans les apparitions, vraies ou fausses, de la Vierge aux petits enfants, ont d'abord cherché la confirmation de leur courte science, de leur demi-sagesse. L'amour ne connaît pas d'obstacles. « Il n'allègue jamais l'impossibilité, parce qu'il croit que tout lui est possible et permis » (*Imit.*, III, 5). C'est ainsi que le mystique traduit cet impératif du cœur qui est comme le cri très pur de notre humanité profonde.

... Tandis que l'humaniste impur Saint-Evremond fait briller son esprit en nous contant l'histoire d'un rebouteux, et que des psychiatres, des pédiatres et des Akaquias interrogent une fillette de neuf ans sur la longueur des cils de la Vierge.

FERNAND DESONAY,
Professeur
à l'Université de Liège.

Le commerce international et la crise

LA FORMATION DE L'EUROPÉEN MODERNE

Je m'excuse d'aborder un sujet aussi fatigué, aussi rebattu et sur lequel des avis aussi opposés ont édifié à rebours le profane classique. Mais, je voudrais vous en parler d'un point de vue nouveau, le considérant par une facette inexplorée du prisme chatoyant de toute réalité. C'est une définition particulière et curieuse de la crise qui m'en fournit l'occasion. La crise, « c'est une lutte pour la formation de l'Européen moderne », a dit M. Edouard Benès, dans une communication solennelle à l'Académie des Sciences morales et politiques, il y a quelques semaines.

Ces paroles sont profondes. La crise est, en effet, un épisode de notre éducation d'hommes, une phase de l'adaptation de notre vie humaine au milieu changeant et, disons-le, bouleversé dans lequel l'intelligence doit établir son règne. J'imagine qu'Adam, chassé du Paradis, et Noé, sauvé du Déluge, ont connu de ces périodes d'angoisses, où des tâtonnements incertains et des expériences douloureuses font douter de l'avenir, parce que le présent est mal relié au passé.

Notre génération a traversé la guerre; elle s'est trouvée transposée dans un milieu politique, social et économique nouveau, où l'importance relative des questions à résoudre est toute différente de leur situation antérieure, et où, précisément, les phénomènes internationaux exercent une influence démesurée.

Ce n'est pas que le milieu actuel ne plonge pas ses racines dans le passé, ce n'est pas qu'il constitue une formation spontanée, issue de la fumée des canons. Au contraire, une guerre ou une révolution ne brise pas la marche des choses, elle la précipite toujours. C'est pourquoi l'environnement de l'homme devance, aujourd'hui, les lois que son intelligence construit pour y régner et en ordonner le chaos naturel. L'histoire contemporaine du commerce international nous donne une illustration excellente de cette vérité.

LA NÉCESSITÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La crise économique, ou, si vous voulez, cet effort d'adaptation de l'homme à son milieu, cette lutte de l'esprit contre les désordres de la matière, s'est manifestée contagieuse et elle a été véhiculée de proche en proche à travers les nations par le commerce international.

En effet, l'économie capitaliste est fondée sur le profit (seul mobile toujours adéquat du travail humain), et, dans l'industrie intégrée à production massive qui caractérise notre siècle, le profit de l'industriel est réalisé exclusivement par la vente des dernières unités de ses stocks. Ces unités trouvent normalement leurs débouchés à l'extérieur du pays qui les a produites; la division extrême du travail, qui permet l'abondance, exige donc des marchés mondiaux. Faute de les trouver, le profit disparaît avec le mobile de la production, la défiance règne et le chômage sévit.

Il n'existe plus de nation, qui, économiquement, puisse se suffire, qui puisse se passer des échanges avec l'étranger en conservant le niveau de vie que notre civilisation a acquis. Renoncer aux échanges internationaux, c'est appauvrir de tous les bienfaits de la division du travail. Pour certains pays, comme le nôtre ce serait condamner à l'exil ou à la mort la moitié de la population.

C'est pourquoi il n'y a rien de plus paradoxal ni de plus ridicule que la hantise d'isolement économique qui affecte les nations modernes. Elle se manifeste d'ailleurs sous une forme particulièrement illogique, parce que le souci d'exporter anime, malgré tout, chaque pays, sans lui faire voir qu'il faut importer par compensation. Exporter sans importer, tel est le grand souci de nos contemporains. C'est ainsi que des murailles infranchissables hérissent toutes les frontières. Elles ont rendu les transactions internationales en marchandises tout spécialement onéreuses, elles ont rendu plus âpre la lutte pour les marchés, elles ont provoqué des dépenses de réclame prodigieuses et faussé partout le jeu de l'offre et de la demande, qui réalise seul l'harmonie économique.

Leur unique avantage, s'il en est, fut de permettre à chaque ministre du Commerce d'annoncer avec fierté, aux applaudissements de son Parlement, que la balance commerciale était favorable, que le pays n'avait jamais tant exporté (à crédit). Si les exportations avaient constitué des cadeaux aux peuples étrangers, aurait-on pensé à se féliciter de « ce surcroît de richesse » pour le généreux donateur ?

En fait, la peur d'importer, alliée au désir d'exporter, introduisit dans les échanges internationaux un volume de crédits beaucoup trop important. Au lieu des saines pratiques du troc, les barrières douanières rendirent indispensables des emprunts et des dettes considérables et exagérèrent ainsi les facteurs psychologiques du fonctionnement de notre économie. Tout allait bien, pourvu que le créancier eût confiance en son débiteur ? Mais, que dure la confiance ? Et, n'y avait-il pas déjà suffisamment d'hypothèques sur l'avenir pour les cerveaux détraqués d'une génération qui a vu trop de choses ?

LE CRÉDIT ET LA CONFIANCE

Le crédit est une condition de notre vie économique. Celle-ci est essentiellement basée sur la division du travail la plus poussée, c'est-à-dire sur la dépendance fondamentale de tout individu à l'égard d'une multitude d'autres; par conséquent notre structure économique s'appuie sur la confiance, elle se fie nécessairement à l'avenir. Le songe poétique de Sully-Prudhomme nous en donne l'expression lyrique mais parfaitement vraie.

Si cette confiance essentielle est ébranlée par une brèche quelconque dans l'édifice, la peur détruit le mécanisme tout entier. C'est ce que nous avons vu. La crise a débuté aux Etats-Unis par un effondrement de la spéculation. Pourquoi cet effondrement ? Tout simplement parce que la confiance dans l'avenir (la spéculation) et le crédit aux bénéfiques futurs hypothéquaient des temps

si éloignés, que leur aspect était devenu imprévisible, et, le jour où l'homme moyen se rendit compte de cette impossibilité de prévoir, il perdit confiance. C'était le départ de la spirale de fatalité.

La spéculation boursière s'effondra; le crédit fondé sur des gages mobiliers fut immédiatement dénoncé; la spéculation immobilière, forcée à des réalisations soudaines, fut retournée; les marchés s'effrayèrent; l'acheteur et le consommateur s'abstinrent de consommer et d'acheter, parce qu'ils ne crurent plus à la stabilité des prix et les prix, pour cette seule raison, suivirent le mouvement descendant. La peur s'installa partout, la panique ébranla tous les cœurs. Chacun se défia de ses voisins et le seul souci qui demeura fut de s'isoler et de vivre replié sur soi jusqu'à la fin de la tourmente.

Or, plus la peur se répandait, plus la crise était forte.

LA SPIRALE DE FATALITÉ

Non contentes de s'isoler, de se soupçonner et de se haïr, dans leur épouvante commune, les nations comme les hommes s'enfermèrent et se défendirent contre tout contact extérieur: plus de commerce, plus de crédits, plus d'ouvriers de l'étranger, et partant, plus de profits, plus d'argent, plus de travail.

Le commerce extérieur ne pouvait plus s'appuyer sur le crédit parce que la confiance était morte, et, précisément à l'heure où il devait entièrement se solder en marchandises, des barrières nouvelles à la circulation des marchandises surgirent partout. Entrepreneurs et commerçants ne trouvant plus d'argent à emprunter, jetèrent leurs richesses à réaliser sur des marchés amenuisés; les prix en furent ébranlés; parce que les prix baissaient, les États voulurent vinculer la concurrence en monopolisant les marchés et par là-même les marchés se firent plus étroits encore.

Les États-Unis fermèrent leurs frontières; les marchandises qui devaient être vendues chez eux furent offertes à vil prix en Europe; l'Europe se protégea à son tour, et moins il y avait de refuges pour le commerce libre, plus les prix s'y faisaient désespérément faibles; et plus ils étaient bas, plus il fallait s'en défendre.

Cette voie est sans issue et cependant personne ne songe à la quitter. L'homme semble poussé par je ne sais quelle fatalité vers un destin tragique, dont rien ne peut le délivrer. Que sont les tragédies d'Eschyle devant le déterminisme contemporain? L'homme paraît esclave; il semble dominé. Qui dissipera le *fatum*?

LE RÔLE DES HOMMES

Cet emprisonnement de l'humanité dans un filet de douleur n'est qu'un phénomène de psychologie des foules. Notre humanité est foule; là gît le fondement de son malheur. Que manque-t-il à notre prospérité? La confiance, facteur humain, strictement dépendant du vouloir des hommes. Pourquoi ne parvenons-nous pas à réagir, à maîtriser notre caractère, à dominer notre instinct? Individuellement, tous désirent voir arriver la fin de notre malaise, mais, à cause de l'individualisme de leur raisonnement ils se refusent à croire aux autres.

Cette situation est l'indice d'une structure sociale et politique déficitaire et c'est ici que nous retrouvons la définition de Benès: « La crise est une lutte pour la formation de l'Européen moderne ». Il importe de l'affirmer avec force: l'Européen, comme tout individu vivant dans la civilisation occidentale, est actuellement incapable de dominer son milieu; en vérité, il est pourri d'anachronismes.

C'est Auguste Comte, qui, dans sa formidable intelligence, concevait des âges de l'humanité où le bonheur serait fonction de l'harmonie des forces en présence. Une pareille harmonie avait régné, à ses yeux, dans l'âge théologique médiéval; elle restait à créer dans l'ère scientifique moderne.

Débarassée de sa pédanterie et de son matérialisme, la conception positiviste garde beaucoup de vérité. Il est évident, en effet, qu'une proportion minima de correspondance entre les réalités économiques et la structure politique et sociale est indispensable. C'est précisément ce qui nous fait totalement défaut.

Notre vie économique est basée sur la confiance; pour qu'elle soit solide, il faut que la confiance soit stable, il faut que les

hommes admettent l'intangibilité de certaines règles, il faut que les gouvernements fassent régner un certain ordre, universellement respecté parce qu'universellement nécessaire. Il est plus indispensable que jamais qu'une froide raison dirige les lois et que des préjugés solides règlent la conduite des hommes. Ce sont là des postulats de la prospérité économique; il n'est pas nécessaire de faire appel à la morale pour les justifier ici.

Or que voyons-nous autour de nous? Le régime politique adopté est celui des cités grecques, qui correspond à une économie primitive. Le souverain d'aujourd'hui est, par nature, fuyant, versatile et irresponsable; ses médecins lui donnent la fièvre; il est affligé de nationalisme chronique, de sentimentalisme intermittent et l'égoïsme permanent. En toutes choses il se laisse conduire par l'instinct. Le règne de Demos nous vaut une fiscalité destructrice de confiance et d'épargne, un orgueil prodigieux de l'État, une aversion cultivée avec soin à l'égard de la collaboration des nations et des classes, c'est-à-dire de la division du travail, et des mensonges, encore des mensonges et toujours des mensonges.

D'autre part, le préjugé est mort: il n'y a plus d'expérience qu'il ne faille refaire, plus de démonstration qui ne soit à recommencer. Tout est permis, rien n'est sacré.

Comment un régime économique, établi sur la confiance, pourrait-il s'épanouir dans une pareille ambiance?

L'ORDRE

La prospérité est basée sur le crédit; la richesse des États est fondée sur la collaboration entre États. Pour tout cela, il faut l'ordre. C'est la formation de l'Européen à l'ordre qui doit sortir de nos épreuves.

L'ordre, en matière internationale, ne paraît pas compatible avec la notion moderne de la souveraineté des États, qui est celle du droit antique. Il n'est pas concevable que la décision d'un seul pays puisse plonger l'univers dans le chaos économique; or, il y a des pays qui peuvent par leurs lois détraquer le mécanisme des échanges internationaux, leur importance propre étant considérable dans la structure du monde, tels les États-Unis et le Royaume-Uni, ou leur situation géographique leur donnant une position-clef, comme la Belgique et les Pays-Bas.

Pour que l'ordre règne, il est indispensable, aujourd'hui, que les politiques commerciales des États soient coordonnées en vue d'un bien commun mondial, auquel elles seraient subordonnées. Les légistes peuvent y trouver à redire; mais, le fait, encore une fois, a dépassé la théorie: que nous le voulions ou non, nous sommes, aujourd'hui, dans un monde qui comporte des parties étroitement solidaires les unes des autres. Il existe donc un bien commun mondial; il est par conséquent normal qu'un « complexe politique » mondial se forme. C'est en sa faveur que nos États auront à abdiquer certaines prérogatives régissant par exemple la politique commerciale et le régime des transferts. Comme pour tout État, l'intervention de celui-ci sera très délicate et devra se défier d'elle-même.

Mais il est vain de se dissimuler que l'avenir de l'humanité est nécessairement dans une harmonie mondiale de ses activités. La crise se résorbera (et elle se résorbera exclusivement) par le développement libre et large du commerce international.

Il faut aussi, pour que l'ordre demeure, que certaines règles de conduite, fondées sur l'expérience, soient considérées comme intangibles par les hommes et les gouvernements: en matière fiscale (pour échapper aux conséquences désastreuses des mouvements capricieux des capitaux liquides), en matière de propriété, en matière de droit contractuel, etc. La confiance, indispensable à la division du travail et à la prospérité, exige impérieusement une certaine pérennité des règles et des situations.

Nous souffrons aujourd'hui d'un défaut de continuité, d'un manque de direction stable, de l'absence d'une aristocratie remplissant le rôle que Burke lui assigne et qui est de maintenir vivant le préjugé.

Ce sont là, et je ne veux y voir que cela aujourd'hui, des besoins de notre civilisation actuelle, du stade contemporain de notre développement économique. Il serait impertinent d'en dire plus. Il est vain de faire de grands plans de réformes: les réformes viennent d'elles-mêmes au fur et à mesure de la marche de la nature, pourvu que le climat des principes soit sain.

LA FIN DES CRISES

Je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé le problème de la formation de l'Europe moderne; je confesse l'avoir effleuré à peine en insistant sur quelques idées qui me paraissent raisonnables et logiques. Mais il n'est pas inutile d'envisager froidement les contradictions de la crise, de considérer les voies de cette spirale de fatalité, qui semble comporter un déterminisme écrasant.

Ma conclusion est optimiste. Je nie le déterminisme. L'homme d'aujourd'hui a vaincu la nature en lui arrachant de prodigieuses richesses; il lui reste à se vaincre lui-même, à sacrifier la poursuite désespérée de l'isolement à la collaboration féconde des nations, à reconnaître la valeur profonde de l'expérience et des préjugés qui la condensent, à abdiquer son orgueil.

Je n'ignore pas les difficultés de cette tâche, toute l'horreur de la discipline, tout le romantisme d'égalité et de liberté que chacun devra poursuivre en soi; je n'ignore pas l'anarchie actuelle. Mais je crois à la grandeur de l'homme. L'effort demandé à notre génération, c'est l'effort demandé par Socrate à ses disciples: « *Gnauthi scauton* », connais-toi toi-même, scrute tes faiblesses, dompte tes instincts, maîtrise tes nerfs.

Cet effort est possible et il est fructueux. Souvenons-nous seulement de cette conquête lente et progressive de la vérité depuis les Sept Sages de l'Ionie, de Thalès à Empédocle, de Pythagore à Platon pour arriver à la lumineuse synthèse du philosophe de Stagyre. Rappelons-nous ces huttes de Latium où naquit la puissance romaine par un miracle du vouloir: « *Tu imperio regere populos. Romane memento* ».

Rappelons-nous surtout la marche de notre civilisation chrétienne, ce versant de l'histoire du monde qui descend du Calvaire et qui établit dans les détails de toute la vie l'harmonie de l'ordre créateur.

Qui désespérerait alors d'un effort de l'humanité?

BARON SNOY D'OPPUERS.

Deux livres

Il est plus malaisé d'écrire pour les enfants que pour les hommes, et surtout pour les enfants qui vont devenir des hommes.

Comment intéresser honnêtement un adolescent qui n'a qu'une ambition: lire des livres défendus, faire ce qui est défendu? Comment plier ces volontés épineuses à la raison, à la discipline de la morale et du travail? L'idée qu'on leur sert des mets et des vins fabriqués spécialement pour eux leur donne la nausée. Ils veulent le pain et le vin du père. Et ses livres. Et ses cigarettes.

L'erreur des spécialistes, c'est de contrefaire les marmots quand ils parlent à des enfants. Sous couleur de leur apprendre à marcher droit, ils se vautrent à quatre pattes, ils zéaient, ils contrefont les brèche-dents, ils prodiguent les diminutifs. Or, rien n'écoeure les enfants, au seuil de la vérité, comme ces niaiseries. Rien de beau comme la naïveté. Rien de fade comme la naïverie.

Héritier — s'en doute-t-il? — des solitaires de Port-Royal, qui inventèrent, pour les petits Racine, le jardin des racines grecques, M. Roger Dévignes a écrit *le Jeune chef*, qui est, pourrait-on dire, un roman typographique (1).

Je m'explique.

L'éditeur-imprimeur de *l'Encrier* veut donner, aux adolescents, le goût de l'imprimerie. Il ne prétend pas coiffer tous les jeunes gens du bonnet de papier, insigne de la profession; mais il désire les initier à la puissance qui mène le monde: la presse, le livre. Le journal est devenu une nécessité comme le pain, comme le café, comme le ciné. On absorbe le journal, le matin, avec son café au lait: l'un ne va pas sans l'autre. Et le petit homme a ses hebdomadaires, le jeudi et le dimanche. Comment se fabrique ce pain de l'esprit? Peu de consommateurs le savent. C'est ce qu'a voulu leur apprendre Roger Dévignes, imprimeur et éditeur.

Il est poète. Il est féérique. Il est chimérique. Il a écrit une histoire du plus chimérique des continents: *L'Atlantide*. Il a aussi écrit un roman: *Ménilmontant*, où se mélange la candeur de Dickens et l'utopie sociale de Zola. Pour lui, tous les gueux qui vivent dans le ruisseau, sans savon ni chemise, sont des lys. Mais l'affreux bourgeois qui a une salle de bains et sacrifie à la déesse Hygie est un Tartuffe. Ces antithèses prouvent la sincérité et l'ingénuité de l'auteur.

C'est cette fraîcheur d'esprit, cette cordialité, cet acte de foi d'un indévot qui feront le succès de *Jeune chef*. Pour intéresser les enfants, il faut que les enfants vous intéressent. Trop longtemps cette spécialité a été tenue seulement par des vieilles filles ou des Révérends Pères. C'est bien le tour des pères de famille d'écrire pour les familles. Roger Dévignes a écrit son livre pour ses fils.

Cela commence par une proclamation à la Napoléon. Le jeune chef est orphelin. Son père, grand imprimeur, est mort subitement à la suite d'une dispute avec un oncle félon qui a ruiné la maison. Le petit gas hérite la firme et les dettes. Il préparait la rue d'Ulm. Il est bien question de rhétorique et d'histoire! Il s'agit de bilans, d'éviter la faillite, de sauver le nom et la caisse. Il réunit les ateliers; à la manière du Petit Tondeu, il leur dit ou à peu près: « Chefs d'équipe, apprentis, ouvriers, vous êtes mal nourris; la maison dont j'ai hérité va mal; vous tremblez pour vos pauvres salaires; et je tremble aussi. Mais j'ai foi en vous; mon imprimerie est votre imprimerie; je ne suis pas votre directeur, mais votre ami, votre associé, votre élève. Je ne sais rien, vous savez tout. Je suis à votre merci. J'abdique la couronne de chef, et je m'engage, sous vos ordres, comme le plus petit apprenti. Avec vous, je ferai

(1) ROGER DÉVIGNES, *Le Jeune Chef*, Paris « Aux Œuvres représentatives », 1932.

LE MYSTÈRE DE L'INVENTION DE LA CROIX

de Henri GHÉON avec musique de C. JACQUEMIN

sera repris exceptionnellement à BRUXELLES

par les mêmes acteurs :

M^{me} Suzanne BING du Vieux-Colombier, et l'Auteur.
Les Compagnons de Jeux de Paris.
Les Compagnons de Saint-Lambert de Liège et M^{me} Yves PASCAL.
L'Équipe A. de Verviers. — Régisseur : M. Oscar LEJEUNE.

Avec le concours :

de la Chorale Mixte : *La Wallonie de Bruxelles*, Grand Prix du Roi au Concours international de Chant d'ensemble, Bruxelles 1932 (D^r M. R. DENGIS);
des Solistes de l'Union Catholique du Théâtre (D^r M. A. COLLET).
Aux orgues : l'auteur, Camille JACQUEMIN.
Chœurs, orchestre de cuivres et orgues, sous la direction de M. R. DENGIS.

Scène et costumes dessinés par l'auteur.
60 acteurs et 100 choristes.

Grande Salle du Palais des Beaux-Arts
les 28 et 29 Janvier 1933

Représenté à TANGRÉMONT devant plus de 15.000 personnes

mes caravelles. Ensemble, nous irons à la victoire. Nous partagerons les lauriers et les bénéfices. »

Cette harangue électrise l'atelier. On fait merveille. On en met, comme on dit. Résultat : non seulement la faillite est évitée, mais on remporte une belle victoire commerciale.

Comme toujours en France, il y a une idylle. Avec une cousine. Elle est, je crois, fille d'un grand fabricant de disques pour phonographes. Sur un des disques paternels on jouera plus tard la Marche nuptiale.

Oui : mais, quand l'imprimerie est sortie de l'ornière des dettes, l'apprenti, devenu chef, respecte-t-il la charte, et continue-t-il à partager les bénéfices ? R. Dévignes oublie cet épilogue. Peut-être lui a-t-il paru invraisemblable.

Les enfants, certainement, aimeront ce livre à la fois ingénu et subtil qui leur apprend, avec des péripéties, l'art typographique :

...cet art ingénieux

De peindre la parole et de parler aux yeux.

Et les parents, qui lisent aussi toujours les livres de leurs enfants, seront séduits par le réalisme balzacien des descriptions. L'atmosphère d'une imprimerie moderne est évoquée par quelqu'un qui l'a longtemps respirée. Passent, dans les phrases de R. Dévignes, ce frémissement, ce halètement des machines qui transforment, à l'heure du tirage, les grands journaux en des sortes de paquebots lancés, la nuit, sur la mer houleuse de l'opinion publique.

* * *

Que penser de Mussolini ?

Pour les gens qui n'ont qu'une case dans la tête, la réponse est facile : Ou tout est bien ou tout est mal !

Le présent livre (1) n'est point pour ces cervelles élémentaires, auxquelles il sera peu demandé vu qu'elles ont peu reçu. Nous en conseillerons la lecture aux seuls esprits capables de quelque discernement. (Mussolini, lui, l'a lu. Et il n'a pas dû beaucoup l'apprécier, car, en guise de représailles, il a décidé que les publications de B. Grasset ne pourraient plus désormais pénétrer en Italie.)

L'auteur est un fasciste de la première heure. Déjà il était aux côtés du « Duce » alors que nos journaux annonçaient encore, chaque jour, sa disparition pour le lendemain matin. Tantôt c'était une tuberculose galopante qui l'emportait ; tantôt, un cancer à l'estomac ; sans compter la carie des os, la méningite, le revolver, le poignard et autres accidents ou engins mortels. Une fois de plus, il apparut, alors, que les pronostics des journalistes ne valent pas mieux que ceux des médecins pessimistes et des héritiers trop pressés. Mussolini tint le coup ; il résista victorieusement aux microbes, à la balle de la miss anglaise et même aux manifestations des étudiants de l'Université de Bruxelles.

Cependant, M. Antonio Aniante, romancier, philosophe et partisan, a abandonné l'Italie pour la France. A-t-il perdu la foi ? N'aime-t-il plus le patron des chemises noires ? Ou est-ce seulement qu'il a trouvé, à Paris, une plus grande douceur de vivre ? Son cas est bien complexe ; qu'il l'explique plutôt lui-même :

J'exprime ici, dit-il, corps et âme, l'état présent d'un certain nombre d'Italiens, et je me propose de montrer pour quelles raisons, tout en restant Italien et fasciste, j'ai renoncé à jouer un rôle actif, et préféré à d'éphémères splendeurs la solitude, pour ne pas dire l'exil, d'une grande ville étrangère.

Le fascisme est une galère battant pavillon noir et qui ne connaît pas de port du côté de l'Olympe. La voie de l'exil était donc indispensable à un homme comme moi, qui ai besoin de m'exprimer avec la liberté qui a toujours été, et qui est toujours, l'orgueil des écrivains de race.

(1) ANTONIO ANIANTE, *Mussolini*, traduit de l'italien par Juliette Bertrand (Paris, Grasset, 1932.)

Les fascistes orthodoxes qualifient ce besoin de faiblesse ; ils considèrent la crise que je traverse comme une trahison. Paris, disent-ils, ne doit donner asile qu'à des bannis. Sans doute suis-je devenu faible et lâche ; sans doute ai-je involontairement trahi la cause fasciste ; sans doute suis-je un banni qui s'ignore ; je me déclare ouvertement contraire à la guerre, qui est le but principal du mouvement fasciste.

L'attachement que j'ai pour la France devient chose douloureuse par le fait que je suis Italien et fasciste. Rien de plus triste que d'avoir deux patries en discord. On est le grand garçon qui voit ses parents au Palais de Justice, dossiers en mains, pour le divorce... Quoi qu'il en soit, j'éprouve de la tristesse à ne pas donner complètement raison à mon pays (1).

Avec un tel état d'esprit, les situations et les hommes n'apparaissent plus d'un seul bloc, et les jugements qu'on en porte sont divers et nuancés.

M. A. Aniante analyse un pays, un homme et un régime qu'il affirme connaître à fond : son analyse est-elle juste ? Ce n'est pas à moi d'en juger. Il annonce même l'avenir, quand, par exemple, il prédit que Mussolini en arrivera à expulser d'Italie le roi Humbert et à déclarer la guerre à la France. Ses prophéties se réaliseront-elles ? Étant moi-même aussi peu prophète que possible, je me garderai bien d'en décider.

Il est, toutefois, un chapitre où, instruit par une récente expérience, je ne voudrais pas être caution de l'auteur : c'est le chapitre des affaires religieuses. Là, M. Aniante apporte ou des informations trop courtes ou des préjugés trop grands. Quand, l'autre année, parut le *Gog* de Papini, n'est-ce pas lui, en effet, qui annonça, dans les *Nouvelles littéraires*, que ce livre marquait la volte-face religieuse de son auteur ?...

OMER ENGLEBERT.

Cinéma 1932

Combien de films furent présentés pendant l'année qui vient de finir ? Certainement beaucoup. Presque autant qu'il y eut de jours en 1932.

Que restera-t-il de ces kilomètres de pellicule ? Peu de chose, en somme. Pas plus de films, à peu près, qu'il y eut de mois dans cette année...

Ah ! certes, dans son travail quotidien, le critique cinématographique se doit — doit à son public — d'être plus indulgent. Il y a des films décevants, nuls, il y en a de médiocres, la plupart sont satisfaisants par quelque côté, intéressants par l'un ou l'autre détail. Il y a, surtout, que les images mouvantes, lumineuses et sonores conservent leur magie propre, quelle que soit l'ineptie de leur thème ou l'incapacité de leur réalisateur.

Si bien que toujours l'écran fournit aux foules une part de rêve, « de ce rêve, comme dit Ghelderode, sans lequel les hommes et les peuples n'auraient pas de plaisir à souffrir ».

Mais dans un bilan de fin d'année nous avons le droit d'être beaucoup plus sévères et de retenir seulement les œuvres qui furent des sommets.

Et j'entends bien ne pas me mettre à un seul point de vue particulier, comme par exemple celui de la réussite technique, pour choisir ces œuvres. Quelques qualités suffisent à faire un bon film. Mais il en faut beaucoup pour arriver à l'excellence. Les indiquer aujourd'hui serait trop long, mais je tiens cependant à en signaler une que l'on néglige trop souvent de prendre en considération.

C'est que pour voisiner avec la perfection, un film doit également être à la portée du grand public et non pas seulement charmer quelques spécialistes, quelques esthètes.

Il doit, en somme, avoir de la portée émotive. Œuvre avant tout d'intelligence, le film doit se tenir sur un plan sentimental où se

(1) *Op. cit.*, Préface.

retrouvent l'intellectuel le plus raffiné et l'homme de culture moyenne.

Poil de carotte, de Julien Duvivier, est un de ces films. J'en ai fait ici même un éloge assez grand pour qu'il ne me soit pas nécessaire d'y revenir. Il y a là une forme de tragédie que ni le théâtre ni la littérature ne pouvaient donner.

De même pour *Shanghai-Express*, de Jozef von Sternberg, aux côtés de qui l'on doit nécessairement citer Marlène Dietrich pour tout ce qu'elle apporte d'humanité dans la compréhension de ses rôles. J'ai dit, ici encore, pas mal de choses à propos de ce film et il est donc inutile d'insister.

Un très beau film, et dont on a trop peu parlé, c'est *Sur le pavé de Berlin*, de Piel Jutzki. Au nom du réalisateur nous devons joindre celui du principal interprète, Heinrich George, dans le rôle de Bibenkorf.

Voici l'histoire en quelques mots : Bibenkorf sort de prison, où il a passé quatre ans pour avoir tué celle qu'il considérait comme sa femme. Il se retrouve sur le pavé de Berlin, seul, dépaycé, mais optimiste. Il veut se refaire une vie paisible, honnête. Il commence par se laisser voler tout ce qu'il possède : une grande boîte de carton où se trouvaient rangées Dieu sait quelles pauvretés. Lui, l'homme violent, ne se fâche pas, il sourit : « Allons, bon, voilà que je n'ai plus rien maintenant ». Si, il a encore une chose : sa volonté de rédemption.

Mais il retombe dans un mauvais milieu. Il y résiste. On l'entraîne à son insu dans une expédition qui a pour but le pillage d'un magasin. Au retour, en automobile, ses compagnons, peu sûrs de lui, le jettent par-dessus bord, croyant le tuer.

Il s'en tirera, après quelques semaines d'hôpital, avec un bras de moins.

Bibenkorf cherche du travail pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa nouvelle amie : Mitzi. En vain... Il n'y a rien à faire, pense-t-il. On a beau vouloir être honnête. C'est une chose impossible. Il s'acquitte de nouveau et devient riche. Mais il garde le respect de la droiture, personnifiée par Mitzi qui ignore tout de sa vie. Mitzi sera tuée par Reinhold. Bibenkorf le tuera à son tour, mais Cilly, son ancienne amie, qui a renoncé elle aussi, à cette vie misérable, le persuade de suivre son exemple. Il redonne tout à droite, à gauche, mettre à l'envers et qui toujours se redressent. Symbole. « Ainsi, dans la vie, dit-il à ses clients, on en traverse parfois de drôles ; moi, tel que vous me voyez, j'y ai perdu un bras ; mais on reste toujours debout, on finit toujours par se redresser, pourvu qu'on ait le cœur placé au bon endroit. »

L'interprétation de ce drame brutal, rempli d'âpreté, mais aussi d'optimisme, est excellente.

La scène où Bibenkorf découvre que Mitzi a été tuée par Reinhold est extraordinaire de puissance tragique. Et il y a, dans la manière dont Cilly lui apprend la nouvelle, une émotion intense, prise à même la vie.

La vie ! Rien de conventionnel, en effet, dans ce film. L'œuvre de l'artiste a été de choisir ses suggestions, se gardant toujours des interprétations faciles. La photographie, par exemple, est très bonne, mais exempte de ces complications d'éclairage qui, en soulignant les beautés plastiques, auraient enlevé à l'œuvre ce caractère de réalité qui fait sa force.

Le film est parlé allemand mais cela ne doit pas vous rebuter, car les sous-titres français (à vrai dire pas très bien faits) suffisent largement à sa compréhension. Sans doute a-t-il fini sa carrière dans les grandes salles bruxelloises, mais vous pourriez le voir encore dans les salles de quartier ou de province et je vous conseille vivement ce spectacle, qui ne vous offre ni music-hall, ni petits jeux d'amour, ni bas-fonds conventionnels, mais un drame de conscience chez un homme de quarante ans, un homme du peuple, une pauvre âme humaine tragiquement mise à nu.

* * *

Un autre film encore, et cette fois c'est une légende très poétique : *La Lumière bleue*, de Leni Riefensthal.

Parce que nous sommes loin des amères complications psychologiques, des phantasmes artificiels et des irréelles créations, parce que nous sommes au cœur même de la nature, y compris la nature humaine, nous découvrons dans ce film le trésor de la poésie.

Il s'agit d'une vieille légende. Très haut dans la montagne, par les soirs de grande lune, respalendit une clarté mystérieuse. Tous

les jeunes hommes qui ont voulu atteindre ce sommet y ont perdu la vie. Junta, fille sauvage, en connaît seule le chemin. On la croit sorcière, et au village une sourde hostilité l'entoure. Un jeune peintre, pourtant, qui l'a sauvée de la sauvagerie paysane, entre dans son amitié. Il la suit à son insu et découvre le secret de la Lumière bleue : un banc de cristal de roche. Il divulgue l'itinéraire. Désormais cette richesse sera exploitée rationnellement et Junta meurt victime de la montagne et martyre de la poésie.

■ Ce film lui-même est un poème.

■ Sauf Leni Riefensthal qui est ici Junta, aucun acteur n'est un professionnel des studios. Il y a là des paysans aux faces dures et taciturnes, des montagnards glaciales et hargneuses. Ces visages sculptés dans la lenteur des saisons par la vie même, le *close-up*, les reproduisant à l'échelle du dix pour un, nous en livre le secret pathétique. Simples personnages d'un drame qui les dépasse et auquel participent les nuages, les montagnes, les chutes d'eau, les arbres et les bêtes, le drame de la vie.

Une autre œuvre qui atteint un succès mondial, et qui pourtant fut réalisé en dehors de toute entreprise capitaliste, et dont la plupart des personnages, uniquement des femmes, étaient tenus par des amatrices, vous l'avez deviné sans doute, c'est *Jeunes Filles en uniforme*. Qu'en dire encore puisqu'on en a parlé partout et qu'il n'est pas un vicair, ni un aumônier de cercle qui n'y soit allé de sa petite mise au point au sujet du problème moral que soulève cette œuvre.

Au reste je ne m'adresse pas ici à de jeunes pensionnaires et l'on me permettra de me mettre à un autre point de vue.

On a dit que *Jeunes Filles en uniforme* constitue le sommet cinématographique de l'année 1932. Au fait je n'en ai point vu qui le dépassât. Mais je persiste à croire que, compte tenu des différences de « métier », un film comme *Poil de carotte* n'est pas bien loin d'égaliser le chef-d'œuvre de Léontine Sagan.

■ Les thèmes généraux de ces deux films sont d'ailleurs eux-mêmes fort voisins. *Jeunes Filles en uniforme*, c'est la brève et tragique histoire d'une jeune orpheline que ses tuteurs enferment dans un pensionnat où la discipline « à la prussienne » règne absolument. Et cette fille qui n'a plus au monde aucune affection familiale, et qui porte en elle un impérieux besoin de tendresse, rencontre une jeune institutrice qui ne partage pas les idées reçues et prétend que l'éducation doit être basée sur la bonté. Dès lors, tout le sentiment, la sentimentalité même de Manuela l'orpheline, se porte vers cette jeune maîtresse.

Nous voyons ce sentiment dévier peu à peu jusqu'au jour où, un peu grisée par une fête de pensionnaires, l'adolescente déclare publiquement son amour pour M^{lle} von Bemberg. Scandale. La directrice sépare brutalement ces deux âmes trop voisines. Et c'est alors que Manuela désespérée, affolée, monte le grand escalier jusqu'au sommet pour se précipiter dans le vide.

Et se joue une tragédie intense, une panique de naufrage au cours de laquelle toutes les pensionnaires anxieuses montent à la poursuite de leur pauvre amie et la sauvent.

La directrice comprend. Elle s'en va le dos courbé emportant la condamnation d'un régime inhumain.

L'extraordinaire sobriété des moyens employés, et leur non moins grande justesse d'expression, la sincérité des interprètes, la progression dramatique qu'aucune faiblesse n'alanguit, telles sont les maîtresses qualités de ce film qui ne vaut pas seulement, comme l'écrivait un âne, « à cause de l'insane médiocrité de la production générale », mais reste comparable à n'importe quel chef-d'œuvre de n'importe quel art.

L'angoisse indicible qui, vers la fin, étroit tout spectateur est, sans exagération, inoubliable. Tressaillement suprême où l'âme semble se vider parce qu'elle s'épanouit d'un seul souffle.

* * *

Si *Poil de carotte* et *Jeunes Filles en uniforme* voisinent par le drame psychologique qu'ils exposent, *Jeunes Filles en uniforme* et *Le Chemin de la vie* fraternisent par la thèse que tous deux défendent.

Le Chemin de la vie, un film à peine discuté aussi. Je l'ai entendu traiter d'ignominie par les uns et j'ai vu d'autre part une personnalité peu soupçonnable d'hétérodoxie y souscrire à quatre-vingts pour cent, avec un enthousiasme sincère. Puisque nous sommes ici à une libre tribune et que la qualité de nos lecteurs nous permet de parler sans réticence, abordons brièvement mais

franchement le double point de vue auquel il se faut mettre pour juger cette œuvre.

On, ce « on » anonyme et multiple, on reproche à ce film d'être d'origine russe, d'être une maille de l'immense réseau de propagande bolcheviste tendu par-dessus l'Europe. Hélas! pour le « on », cette bande a été jugée par les autorités soviétiques comme absolument insuffisante à ce point de vue. Et ce n'est pas parce que l'atmosphère y est respirable, ce n'est pas parce qu'une fanfare joue quelque part en sourdine l'*Internationale*, que le chef-d'œuvre de Nicolaï Ekk va bouleverser notre économie sociale. Il y a là, d'ailleurs, uniquement déjà par le problème posé, une propagande à rebours pour le régime actuellement en vigueur à Moscou.

La question morale que soulève le *Chemin de la vie* n'est pas là. Sa thèse est simple, simpliste même. C'est que par la bonté, par le travail, on obtient une véritable rédemption chez les êtres les plus moralement déçus, en l'occurrence les enfants abandonnés, les « sans-foyer » qui sont la plaie de l'U. R. S. S.

Jeunes Filles en uniforme posait cette thèse avec plus de nuances. Présentant un cas particulier, il opposait ces principes à d'autres moins défendables et ne prétendait pas, dans son allure générale, fournir au public une Somme de la pédagogie et de l'éducation. Œuvre plus complexe se terminant sans affirmation péremptoire.

Le *Chemin de la vie* au contraire est un film enthousiaste, se terminant par une apothéose. On y peut trouver aisément un exclusivisme qui n'est peut-être pas conscient, en tout cas une volonté de rester en dehors du surnaturel.

Et c'est pourquoi, sans qu'il y ait dans ce film aucune affirmation antireligieuse, il n'en reste pas moins que son affirmation, quoique concordant avec nos propres principes, est erronée parce que tronquée.

Le danger n'est pas dans le chant de l'*Internationale*, et ici je ne parle plus seulement du *Chemin de la vie*, le danger essentiel que court la communauté chrétienne est dans la négation du péché originel, dans la méconnaissance de la Grâce, condition primordiale de toute rédemption humaine.

Qu'un film donne matière à discussion aussi sérieuse, c'est déjà une espèce d'honneur pour celui qui l'a fait.

Mais si nous nous mettons au point de vue uniquement artistique, nous devons affirmer en outre que ce film doit compter parmi les très grands chefs-d'œuvre que le cinéma nous apporta l'année dernière.

Ici encore une technique extrêmement sobre, une interprétation d'une émouvante sincérité, un art subtil du détail et de l'expression.

Faut-il l'ajouter aussi? La plupart des acteurs ont été pris directement dans la vie parmi les enfants abandonnés.

On nous les montre sales, vivants de rapines, perdus par tous les vices.

Rafle. Ici intervient l'instituteur Sergejew qui veut les sauver par la bonté. Il les entraîne sans surveillance, sans qu'un seul songe à fuir. A la colonie, ils apprennent à être propres, à travailler de leurs mains et l'institution prospère. Malgré les crises passagères, peu à peu, les instincts de rapine, les penchants à la boisson, à la fréquentation des filles disparaissent. L'apothéose sera la construction d'un chemin de fer qu'inaugurera le corps même de Mustafa, l'ancien chef de bande converti et mort tragiquement, victime d'une vengeance, sur le rail même dont il avait assuré l'établissement.

Dans ce thème général viennent s'inclure une foule d'épisodes très beaux et très souvent émouvants. Je l'ai dit, aucun cynisme, aucune apreté dans ce film, mais de l'enthousiasme et de la sensibilité. Une sensibilité et un enthousiasme très russes, c'est-à-dire qu'on les jugerait enfantins (ils ne seraient que charmants), si l'on ne découvrait de-ci, de-là, cette mélancolie intime qui fait la beauté slave.

De cette sensibilité, la mort d'une maman dans une famille heureuse, scène d'une émotion très pure, suggérée avec des moyens d'une simplicité presque géniale, en est un exemple.

De cet enthousiasme, l'expédition de nettoyage organisée contre un lupanar est aussi un exemple frappant.

Jamais je n'ai vu traiter la luxure avec un tel mépris. Point de complaisance, point même de ces scènes libertines auxquelles un vague souci moralisateur donne trop souvent le prétexte. Mais un simple contraste dans les figures sourieuses et fardées des filles galantes qui, brusquement ligotées et rangées dans un coin, à terre, comme des paquets de vermine, ont des grimaces de grotesque épouvante et ne nous montrent plus qu'un répugnant barbouillis de kohl et de rouge à lèvres.

Autant de films à peu près qu'il y eut de mois dans cette année. disais-je au début de cette chronique. Nous voici à six, nous sommes à moitié de compte. Et je cherche en vain d'autres œuvres ayant l'envergure de celles que j'ai citées.

On me reprochera des partis pris. Et pourtant si l'on me demande quelle est à mon avis la plus jolie opérétte 1932, je répondrai *L'Amour commande*, de Geza von Bolvary. Le film le plus intelligent? *A nous la liberté*, de René Clair. Le plus charmant documentaire? *Kriss*, de Roosevelt. Le plus étonnant « fait-divers »? *M... (le maudit)*, de Fritz Lang. La plus extraordinaire fantaisie? *Vampyr*, de Carl Dreyer. Le meilleur film « gangster »? *City Streets*, de Rouben Mamoulian.

Et le film le plus bête? Ici je ne réponds plus, le choix est immense...

JEAN DENIS.

Dimanches congolais

Les mesures européennes de l'espace et du temps sont trop étriquées pour l'Afrique. Les pistes ne sont pas bornées. A quoi bon, en effet, compter par kilomètres, quand il est si commode de calculer par journées d'étape? Même à Elisabethville et à Léopoldville, le voyageur se sent tout désorienté, car les rues ne portent pas de plaques indicatrices et les maisons n'ont pas de numéros. En brousse, le calendrier grégorien est bientôt remplacé par la division en lunes à la mode indigène. Nous ferions volontiers de même dans les centres s'il n'y avait les jours de courrier. Ceci, c'est la grande affaire: coup de collier dans les bureaux, énervement des dactylos, hantise du sac que la poste plombe à heure fixe à destination de l'Europe. Dans ce « climat » africain, notre bon vieux dimanche risque d'être noyé parmi les autres jours. Ah! s'il nous libérait du moins de la menace des moustiques et du poids du casque! Aussi, plus d'un colonial avoue devoir se défendre contre la tentation du travail du dimanche. Pourtant, ce n'est qu'à l'encontre de ces obstacles que le jour du Seigneur réussit à prendre, dans l'organisation de la vie sociale, le rang qui lui revient.

* * *

L'heure de la grand'messe à E'ville: la cathédrale, en briques roses, est un gracieux monument roman à fronton grec. Son campanile évoque les églises italiennes. Sur le parvis, un policier noir en fez rouge, en blouse et capitula bleus, couleuvre volontaire 1830, planté sur une paire de fines jambes nues. Il monte la garde autour d'un amas de roues et de tiges d'acier: les bicyclettes du peuple fidèle. Dans le bas de l'église, les boys noirs, puis, rien que des blancs, car les indigènes ont leur paroisse réservée en bordure de la cité. Mgr de Hemptinne a eu l'heureuse idée de demander des vitraux aux groupements qui, dans notre vie moderne, tiennent lieu des anciennes corporations. Ainsi, la fenêtre des gens de loi encadre le *Jugement de Salomon* et la *Femme adultère*. Celle des transporteurs tamise le soleil à travers un *Saint Christophe* et un *Tobie conduit par l'Ange*. Puisse cette série s'augmenter et, puisque j'en suis au chapitre des souhaits: puissent les bâtisseurs de nos églises d'Afrique, aussi bien que ceux de nos églises de Belgique, adopter le maître-autel central — la table du Saint Sacrifice isolée sur quelques marches au milieu du temple, — ce qui permet à l'officiant de célébrer la messe face à l'assistance comme à l'Abbaye des Pères Prémontrés à Tongerlo, en leur mission de Zobia et

à Hastière-par-delà, dans l'ancien prieuré bénédictin mué en église paroissiale. Mais l'office touche à sa fin et le prêtre lit le dernier évangile, le premier chapitre selon saint Jean, splendide exaltation de l'œuvre missionnaire. Puis, c'est le départ en bandes automobiles pour les pique-niques à l'ombre des termitières sur la route de Jadotville ou les baignades dans l'ancienne mine inondée de l'Etoile, les nerveuses parties de tennis ou les sages promenades du golf, le tout loin des réunions politiques qui sont ici une volupté encore inconnue et auxquelles supplée l'entente courtoise entre représentants de toutes les nations, tous également fiers de l'essor du Katanga. A juste titre, E'ville peut s'enorgueillir d'un esprit public qui rappelle, par plus d'un trait, celui qui anime les membres du secrétariat de la S. D. N.

* * *

Dimanche à Stanléyville : régates des Waghénias et courses automobiles en préparation du grand circuit de la Province Orientale.

Dimanche à Léopoldville : traversée du Pool en un hydroglisseur à douze places à 80 à l'heure, avec de l'ouate dans les oreilles ; surprise-party chez les amis de Brazzaville qui vous montrent leurs dernières attractions : la musique militaire bicolore, où noirs et blancs mêlés dans les mêmes rangs confondent leurs talents dans un même souffle d'harmonie, tandis que sur les boababs du quartier militaire du « Tchad » s'étalent les derniers discours parlementaires dont la Chambre des députés a voté l'affichage. Car, ne l'oublions pas, le Congo français a l'honneur de nourrir quelques électeurs noirs « conscients et organisés ».

Dimanche à Boma : la musique militaire prend possession du kiosque sur la place et attaque *la Fille de Madame Angot*, tandis que garçons et filles dansent et sautent avec des effets de hanches et de jets de jambes qui rappellent à merveille la bourrée des marchandes de la Halle. Les musiciens jouent de mémoire suivant leur habitude. Six femmes enveloppées de voiles blanc-crème et coiffées à la grecque se pavant autour de la place : ce sont des mulâtresses au buste élané. Ces élégantes viennent, dit-on, de Saint-Paul de Loanda. Elles méprisent les noires qui singent l'Europe avec leurs corsets, leurs hauts talons et leurs parasols aux tons criards. Une grappe de marmots en guenilles s'abat sur un canon, trophée de la campagne de Tabora. Un peu plus loin, au milieu d'une sportive attention, un match de football bat son plein. Les noirs jouent pieds nus et obéissent au sifflet de l'arbitre. Des marins flamands de l'Albertoille jugent les coups. Un officier passe à motocyclette, il s'arrête et surveille le vol de deux aigles, car il craint pour ses pigeons... Il est 6 heures. Les couleurs belges sont descendues du mât du gouvernement général, tandis qu'on devine dans la ville basse la joie populaire dans le sillage des soldats qui rentrent au fort de Shinka en jouant *la Madelon*. L'angelus tinte au moment où la brise du soir, chassant les odeurs âcres de la brousse et les effluves capiteux de la forêt du Mayumbe, glisse entre les montagnes fauves et s'efforce d'éteindre l'incendie allumé par le soleil couchant, mais elle ne parvient qu'à le raviver et l'horizon du côté de Fétish Rock passe de l'opale au violet d'encre. A travers le portique rouge-pompéi qui entoure la vieille factorerie hollandaise, sur un fond de lauriers-roses, voici, nonchalante, suivie d'un négrillon en jersey orange, une métisse moulée dans un péplum gorge de pigeon. Telle était Boma, le dimanche, mais cela, il y a quelque dix ans, au temps où elle était encore capitale d'Empire, dans son décor délicieusement naïf d'intérieur de couvercle de boîte à cigares, avec ses théories de maisons de bois au bord du fleuve et ses amoncellements de ballots et de fûts sur les quais où apparaillaient les voiliers portugais de Mossamedès.

* * *

Dimanche à Mwasanza, village Batchok, dans le Kasai, à une demi-journée de Tschikapa. Le chef nous a conviés à un « thé dansant ». Les présentations faites, nous sommes assis à ses côtés, tandis qu'il surveille l'exécution de ses ordres tout en tirant des bouffées de sa longue pipe. Il y a peu d'hommes au village, car beaucoup sont en chasse avec leur vieux flingot à pierre dont la crose est ornée de clous de cuivre. La danse est d'ailleurs avant tout distraction de femmes. Les deux tam-tam sont prêts. Les musiciens commencent vigoureusement leurs claquements de paumes contre les peaux tendues sous l'action du feu. Six jeunes femmes s'avancent ; on leur donnerait seize ans. Elles sont enroulées dans de gracieux pagnes à tonalités mauves et brunes qui mettent en valeur la peau noire du buste qu'elles portent très droit comme toutes les femmes indigènes habituées à poser sur la tête les lourdes charges qu'elles convoient aux marchés. Une des danseuses chante et ses compagnes reprennent en chœur battant des mains au refrain, secouant leurs chevilles ornées de bracelets en laiton. Puis c'est la promenade autour des musiciens, avec le sourire qui découvre les dents blanches, la gaité peinte sur les visages encadrés de coiffures artistiquement compliquées et un haussement saccadé et alterné de petites épaules rondes, tandis que les corps demeurent impeccablement verticaux. Rien ne les arrêtera avant le signe du chef, pas même les larmes du marmot habillé d'une ficelle à hauteur du nombril et d'une amulette autour du cou, qui trotte derrière sa maman.

Puis vient le tour du danseur du chef. Il est sanglé dans une tunique en cordelettes orange qui a l'aspect d'une cotte de mailles. Il porte aux hanches comme deux très larges poufs en forme d'épaulettes et sur la nuque, faisant une auréole à son masque au méprisant sourire, un coussin rouge-sang. De son corps on ne voit que les doigts de pied. Aux chevilles il agite des grelots de bois. Le chœur des assistants insiste auprès de lui pour qu'il consente à danser, mais il attend l'ordre de son maître. Il s'est assis, se relève, se rassied, puis soudain bondit, se trémousse comme un Gille de Binche, pour terminer avec la série romantique des spasmes du cygne mourant.

La fête est terminée. On serre la main du chef qui vous fait offrande de deux poules en disant : « *Kuenda bimpe* » (Va-t-en bien). A quoi, on répond par un cadeau et un « *Kus'ala bimpe* » (Reste bien) et une distribution de cigarettes aux six danseuses au nez percé, en leur souhaitant bonheur et prospérité. N'incarneraient-elles pas tout à l'heure la ronde des six journées de la nouvelle semaine qui commence ?

* * *

Et c'est ainsi que, lentement, la trêve dominicale a conquis notre Congo avec son excellente préface, — le week-end, — précieux souvenir de la collaboration des Latins et des Anglo-Saxons dans la Grande Guerre.

XAXIER CARTON DE WIART.

Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine conférence sera faite le mardi 24 janvier, à 5 heures (Salle Patria) par le

Comte de SAINT-AULAIRE

Ambassadeur de France

SUJET : Le Désarmement

Cartes en vente chez F. Lauweryns, 20, Treuvenberg, au prix de 15 frs.

Les idées et les faits

Chronique des idées

« La personnalité féminine et le mariage »

C'est le titre sous lequel le docteur René Biot, secrétaire général du Groupe Lyonnais d'Études médicales, philosophiques et biologiques, présente au public, par l'intermédiaire de la Société Médicale Belge de Saint-Luc, le texte de la conférence qu'il a donnée à Liège, le 17 novembre 1932, sous les auspices de la Jeunesse de Saint-Luc, le 18 novembre, à Verviers, sous les auspices de la Société de Saint-Luc, et le 19 novembre, à Buxelles, au Palais des Académies, devant une brillante élite où avaient pris place de nombreux médecins, sous les auspices de la Société Médicale Belge de Saint-Luc et sous la présidence de M. le docteur Wibo, président, entouré de MM. De Guchteneere et Goedsels, secrétaire et trésorier.

Il est heureux que ces paroles ailées, comme dit Homère, soient fixées sous la forme durable de l'écrit, car elles propageront ainsi la lumière dans beaucoup d'esprits sur les points les plus délicats et les plus obscurs de la morale du mariage. Sans doute, M. Vervaeck, au Congrès de la Natalité, et d'autres spécialistes encore avaient établi cette incontestable vérité que la maternité est l'épanouissement de la femme, la pleine réalisation de sa personnalité. Mais jusqu'à présent, à notre connaissance du moins, le sujet n'avait pas été assez profondément creusé, dans des œuvres de vulgarisation, s'entend, et l'on se bornait presque à une démonstration purement empirique, à peu près uniquement basée sur les faits. L'exceptionnel mérite du docteur Biot est d'apporter à l'appui de la thèse les précieuses données et même les derniers acquêts de la physiologie et de la biologie. Médecin catholique, il n'a pas confondu les points de vue ni mêlé la nature et la surnature, il a parlé en médecin, au nom de la science, avec une haute compétence et une indiscutable autorité.

J'estime, pour ma part, que la méditation de ces pages qui s'impose à tout esprit soucieux de ce grave et redoutable problème du mariage est capable d'opérer dans l'opinion régnante une véritable révolution, et c'est pourquoi je me fais un devoir de signaler ici, par une brève analyse, ce que je considère comme une œuvre capitale sous le modeste format d'un in-octavo de 32 pages.

Le docteur Biot, procédant en logicien, échafauda sa thèse sur quatre plans ou étages que nous allons rapidement parcourir. Premier point : Comment se fait-il que le moral soit en rapport avec le physique ? 2. Quelle est la liaison existante entre la sexualité et le complexe endocrino-vago-sympathique, qui conditionne la personnalité ? 3. Comment se fait-il que seule la maternité, celle-là qui va jusqu'au bout des exigences physiologiques et biologiques de la nature féminine, dans le mariage monogame et indissoluble, puisse assurer l'épanouissement complet de la personnalité féminine ?

Enfin, quel est le double rôle de la femme dans l'institution du mariage ? Vis-à-vis du mari, n'est-elle qu'associée ou collaboratrice en tout, vis-à-vis des enfants est-elle simplement génitrice ou encore éducatrice ?

Ainsi l'on monte d'échelon en échelon jusqu'à la certitude morale la plus haute et la mieux assise.

* * *

1. C'est une vérité banale, je dirai presque démonétisée, que d'aller répétant : le moral influe sur le physique et vice versa. Il s'agit de réaliser cette notion. L'homme n'est pas un corps et une âme, ni constitué par leur juxtaposition, ni une âme logée dans un corps. Il est un composé de ces deux substances, un corps animé, une âme incarnée. Rien chez lui qui soit exclusivement corporel, purement spirituel. Tous ses états sont, en même temps, immédiatement, perpétuellement, physiologiques et psychiques. Jamais l'âme n'agit seule. L'idéation la plus abstraite s'accompagne d'une activité matérielle.

Lorsque Racine s'écrie : « Mon Dieu, quelle guerre cruelle, je sens deux hommes en moi », faisons-y attention, il n'oppose

pas l'âme pure au corps séparé d'elle, c'est le moi qui est en cause, le moi composé de matière et d'esprit, tantôt soumis à Dieu, tantôt en révolte contre sa loi, tantôt épris de l'amour du bien, tantôt sans force pour l'accomplir. C'est tout le contraire de ce que nous nous imaginons quand nous nous représentons le corps et l'âme comme deux chevaux attelés au même char, chacun tirant de son côté et, au fond de nous-même, le mystérieux cocher chargé de coordonner leurs mouvements.

Quoi qu'il en coûte à notre orgueil d'intellectuels, force nous est de reconnaître que notre activité spirituelle la plus noble est conditionnée par l'état de nos viscères.

Ce qu'il y a de très intéressant à savoir, c'est que la physiologie contemporaine et la médecine ont précisé et concrétisé ces notions générales et abstraites. Ces sciences nous apprennent aujourd'hui que c'est à un certain état de notre système nerveux de la vie végétative que se trouve lié le fonctionnement de nos puissances psychiques. Attention, sensibilité, volonté : toutes ces hautes et subtiles opérations sont conditionnées par notre complexe *endocrino-vago-sympathique*. Il y a trois éléments dans cette locution périphrastique : le premier, *endocrino*, désigne les glandes à sécrétion interne (*thyroïde, surrénale, hypophyse, sexuelles*) ; 2^o le système nerveux, dit nerf vague ou crânien, ou pneumogastrique, venu du cerveau, sorti du crâne ; 3^o le système sympathique échelonné en chapelet le long de la colonne vertébrale ou disséminé dans certains territoires abdominaux.

Or, entre tous ces réseaux nerveux il y a connexion étroite ; l'un n'agit pas sans que l'autre riposte ; entre eux et les glandes il y a corrélation merveilleuse, et, voici la trouvaille physiologique : dans ce complexe s'inscrit notre caractère, par les nuances fonctionnelles de ce complexe se définit notre personnalité. Et, par exemple, l'activité de la personne s'accuse par la thyroïde, l'hyperthyroïdien est un hyperactif. De cette donnée la médecine expérimentale s'empare à la suite des explorateurs de ce terrain mouvant, où l'âme s'incarne, les biologistes et les cliniciens, et, à son tour, le médecin peut agir sur le caractère par la thyroïde, apaiser l'anxiété du sujet, détendre sa volonté, calmer l'accès de colère hyperthyroïdienne, ou l'émotivité vagotonique. D'un coléreux la médecine peut faire un homme maître de soi, d'un violent un doux.

Cela vous étonne ? Mais tout cela était au fond de la définition thomiste : l'âme est la forme du corps. Ce n'est pas seulement et dans le complexe endocrino-vago-sympathique que se fait l'information du corps par l'âme, c'est par tout l'organisme que s'élabore cette composition des deux éléments, si bien que tout y concourt, selon le mot fameux d'Hippocrate, même la digestion, même la circulation, même les suites des maladies, même l'hérédité la plus lointaine.

« Et, dit excellemment M. Biot, c'est jusque dans l'intime même des tissus vivants, dans le secret de la combustion cellulaire que notre personnalité se traduit.

Dis-moi comment tu digères, comment circule ton sang, comment se comporte ton organisme, tout spécialement laisse-moi, avec mes drogues et mes extraits opothérapiques, pilules ou seringues hypodermiques à la main, explorer l'état de ton complexe endocrino-vago-sympathique, et je te dirai, sans crainte de me tromper, qui tu es, je dirai les caractéristiques de ta personnalité.

* * *

2. *Liaison de ces conditions physiologiques avec la sexualité.* —

Tout l'organisme féminin est imprégné de sa sexualité, tout, même la respiration, la circulation, est marqué de cette empreinte. L'homme neutre, homo, ni masculin ni féminin, qui serait l'un ou l'autre dans un coin de son être, n'existe pas : dans le concret, il y a le *vir* et la *mulier*. Pour faire saisir l'imprégnation profonde et universelle que la sexualité donne au complexe endocrino-vago-sympathique de la femme, M. Biot fait connaître les curieuses expériences du biologiste géral, Pézard, faisant d'une poule un coq par l'ovariectomie, et, inversement, par la greffe ovarienne refaisant un coq de la poule ovariectomisée.

De ce sceau spécifique mis par le sexe sur ses nerfs résulte une

sensibilité féminine particulière que M. Biot définit avec un rare bonheur d'expression. Il note chez la femme « les rythmes à longues échéances analogues à ceux de l'évolution lunaire, — signature de l'unité des lois cosmiques — son équilibre journalier, humoral, nerveux, somatique, souple comme une mélodie... Elle est assujettie plus que l'homme à tous les influx mystérieux qui régissent le cours des astres, la succession des saisons ». Et il ajoute que « celles qui rêvent de remplacer cette chair palpitante par des rouages d'acier et l'esprit d'intuition par une machine à calculer méconnaissent la grandeur de l'Ève sortie des mains de Jéhovah ».

Les conclusions de la physiologie sont confirmées par la psychanalyse de Freud auquel — toutes réserves faites d'ailleurs sur son œuvre — revient incontestablement le mérite d'avoir mis en pleine lumière la liaison étroite entre l'instinct et la sexualité, si bien que par les deux voies, l'observation physiologique et l'introspection psychologique, il est scientifiquement démontré que le nœud reliant la personnalité à la sexualité est plus fort chez la femme que chez l'homme. Le vieil adage est confirmé : *Mulier tota in utero*, la femme est tout entière dans sa fonction maternelle.

Je ne puis qu'indiquer ici l'analyse fouillée à laquelle se livre le docteur Biot de la sexualité, des deux systèmes qui s'y juxtaposent, celui qui est destiné à produire les germes de la vie et celui qui n'élabore pas de cellules vivantes, mais simplement des sucs, dits hormones, déversés dans le sang. L'indépendance qui existe entre ces deux sécrétions l'une externe l'autre interne fournit au conférencier l'occasion de réfuter néomalthusiens et eugénistes, qui tantôt la nient, pour soutenir l'impossibilité de la continence chez l'homme, et tantôt l'affirment pour défendre la stérilisation inoffensive des indésirables.

Deux vérités sont acquises : la personnalité est conditionnée par l'état de la chair, c'est-à-dire par le complexe endocrinovago-sympathique, et celui-ci est lié à la sexualité.

3. Mariage, condition optimale de l'épanouissement physique et spirituel de la femme.

La femme est biologiquement illuminée par la maternité. Une distinction s'impose dès l'abord, et de la plus haute importance. L'homme peut semer la vie sans que rien change dans son organisme. Il n'en va pas ainsi de la femme dans les entrailles de laquelle s'accomplit silencieusement un travail endocrinal intense d'où résulte une évidente transformation.

« Qu'on ne s'étonne pas de la voir (la mère) prendre une magnificence biologique que laissaient seulement espérer les beautés de la jeune fille... Un être vivant les produit, la modelant du dedans, comme elle le modèle dans le secret de sa chair... O mères, que de prodiges se passent en vous ! devant lesquels notre science ne peut s'empêcher de devenir respectueuse et émue. Vous voilà marquées pour toujours par l'enfant que vous portez, au moins autant que vous imprimez en son être le sceau de votre personnalité biologique. » Il y a plus, l'enfant est comme une greffe masculine opérée sur l'organisme féminin, si bien que « l'équilibre endocrinovago-sympathique est coloré désormais par les hormones de l'enfant et du mari ».

Femmes si nombreuses qu'effraie aujourd'hui la loyauté devant l'œuvre de chair, interrogez la science, les représentants les plus autorisés de la biologie : ils vous démontreraient par l'observation et l'analyse que seule cette loyauté assurera chez vous l'équilibre nerveux et endocrinal, seule, par la résorption des sucs fécondants, elle est le facteur de la bonne santé pour vous, le secret d'une magnifique puissance de transformation féconde en bienfaits. La biologie condamne la fraude, elle exalte la loyauté.

* * *

Si le lien du mari à la femme s'inscrit dans la chair de celle-ci, comme le prouve la science, s'il l'imprègne tout entière, si la personnalité féminine en est à jamais marquée dans ses activités physiologiques comme dans les manifestations de sa vie psychique, il en faut conclure que cette union, j'allais dire cette fusion de l'homme et de la femme, ne peut se réaliser que dans le mariage monogame et indissoluble.

M. Biot en appelle au témoignage d'un psychologue anglais, et anglican, Lawrence, dans sa *Défense de lady Chatterley*, dont je ne retiens que cette phrase : « Le mariage est sacré et inviolable, parce qu'il fournit à l'homme et à la femme, — ces deux corps incomplets dont il fait un corps complet — le moyen de parvenir à leur suprême épanouissement sous la tutelle de l'Église ».

4. Double rôle de la femme.

Je ne puis ni déflorer par l'analyse ni reproduire ici les plus

belles pages de cette conférence qui définissent le rôle de la femme, tel qu'il résulte d'abord de son union perdurable et unique avec le père de ses enfants et le rôle qui résulte pour elle de sa liaison si étroite avec ceux-ci.

Sur le premier point, il est intéressant de noter que le savant s'accorde avec le chrétien, la science avec la morale paulinienne « l'homme *caput*, chef de la femme ». « Certes, du point de vue métaphysique, à juger de leur personne humaine, il n'y a ni chef ni collaboratrice. Mais dans la société familiale, qui est celle de l'être entier, et dans laquelle la personnalité est caractérisée aussi par des qualités psychologiques et physiologiques, il y a un chef, et c'est l'homme ».

La femme mariée n'en est pas diminuée pour autant vis-à-vis de son mari. N'est-elle pas un autre lui-même, un lui-même de nom différent, adouci par ce que la féminité ajoute de finesse pénétrante et de grâce à sa force, d'intuition à son intelligence raisonneuse. Elle est donc, ainsi douée, prédestinée à une collaboration féconde.

Et il est manifeste aussi qu'elle ne peut se désintéresser de celui qui est une prolongation d'elle-même, qui est elle-même agrandie, épanouie « comme ferait une fleur qui, tout en gardant sa parure, serait aussi déjà le fruit savoureux ».

« Entrons maintenant à pas feutré dans cette chambre : regardons : cette jeune femme apprend à son petit à joindre les mains et à dire : Jésus, et voici qu'ayant vu le père, elle lui tend son fils et leurs sourires s'échangent. Le sourire de son mari la fait tressaillir, jusqu'au plus profond de son cœur ».

Oui, maître, en transposant sur le plan surnaturel la scène immortelle de la rencontre d'Hector et d'Andromaque lui présentant Astyanax, et leur sourire mêlé de larmes, à cette heure tragique, à la vue du petit effrayé par le cimier tremblant du casque de son père, maître, vous avez atteint les sommets, et voilà bien, comme vous le dites, magnifiée et splendide, la personnalité féminine.

La dernière page montre comment par les suppléances du dévouement les femmes célibataires de nécessité ou selon les vœux se rachètent de l'infériorité naturelle à laquelle elles sont condamnées. La grâce chez la religieuse compense la nature par de sublimes enrichissements.

J. SCHYRGENS.

P.-S. — Je renvoie la suite de l'étude sur les faits de Beauraing à la semaine prochaine, jusqu'après une visite qui a été retardée.

Concerts spirituels à Bruxelles

2^e CONCERT D'ABONNEMENT

(SALE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS)

4 et 5 février 1933, à 14 h. 1/2 :

LA PASSION SELON SAINT MATTHIEU
de J. S. BACH.

Direction de M. Louis De Vocht, chef d'orchestre des Nouveaux Concerts, directeur de la chorale « Cœcilia » d'Anvers.

Solistes : M^{me} Claudine-Marie Boons, des Concerts Colonne et Lamoureux ; M^{me} Théodora Versteegh, du Concertgebouw d'Amsterdam ; M. Maurice Weynandt, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles ; M. Willem Ravelli, du Concertgebouw d'Amsterdam ; M. Maurice De Groot, des Concerts Colonne.

Chœur des CONCERTS SPIRITUELS et chœur d'enfants de l'INSTITUT NOTRE-DAME de Cureghem.

Location au Palais des Beaux-Arts, de 11 à 17 heures (tél. 11.13.74).

Galerias BOUCKOMS S.A.

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

TOUS LES TAPIS

vendus les moins chers de toute la Belgique

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour les pros : 14, place Saint-Jacques, Liège

647